

29 E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UMA

Le Président Bouteflika réaffirme au Roi Mohamed VI l'attachement de l'Algérie à la redynamisation des institutions de l'UMA

Le président Bouteflika réitère à son homologue tunisien l'attachement de l'Algérie à l'UMA en tant que choix stratégique

L'anniversaire de l'UMA, une station pour évaluer objectivement son parcours, réaffirme le président Bouteflika à son homologue mauritanien

Le Président Bouteflika félicite le Président libyen Faïz al-Serradj à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'UMA

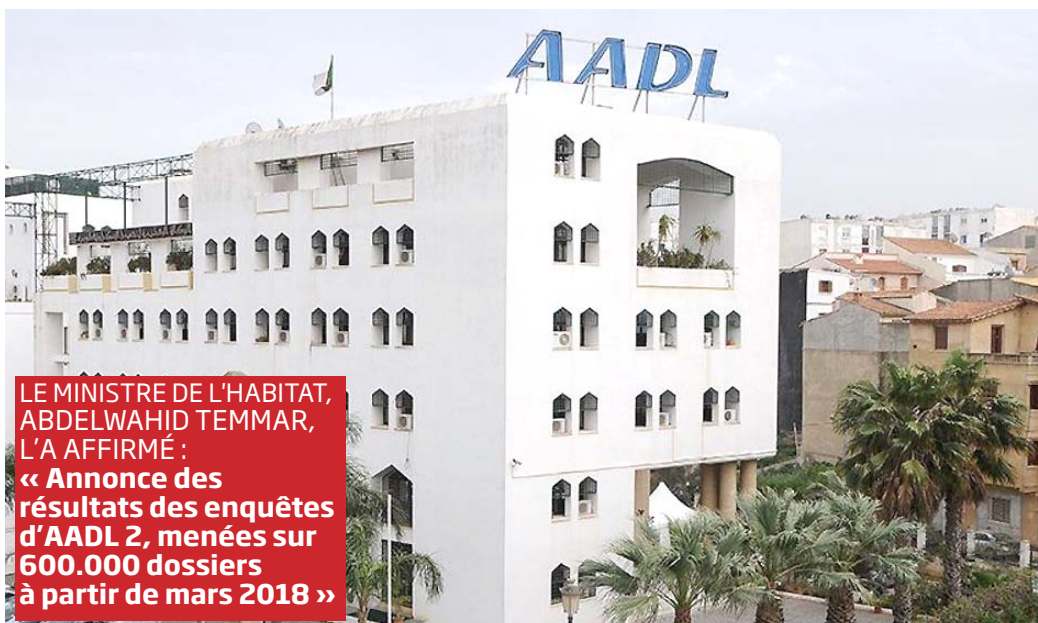
P. 24

H A B I T A T

Début de retrait des ordres de versement et de paiement à distance de la 2^e tranche pour les souscripteurs de l'AADL 2

Les souscripteurs au programme AADL2 pourront dorénavant procéder au retrait des ordres de versement et au paiement à distance de la deuxième tranche afin d'éviter les longues files d'attente devant le complexe du 5 juillet, à l'issue de la signature jeudi d'une convention entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), le Crédit populaire algérien (CPA) et la Caisse nationale du Logement (CNL).

P. 3



LE MINISTRE DE L'HABITAT, ABDELWAHID TEMMAR, L'A AFFIRMÉ : « Annonce des résultats des enquêtes d'AADL 2, menées sur 600.000 dossiers à partir de mars 2018 »

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, M. BEDOUI L'A INDICÉ « La lutte contre la migration clandestine "est la responsabilité de tous et pas uniquement celle des autorités publiques" »

P. 3

JUSTICE/ TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES M. Louh : « la loi vise à "faire face" à l'impact du développement technologique sur la vie privée »

P. 4

GRÈVE DE L'ÉDUCATION : M^{ME} NOURIA BENGHABRIT : « Toutes les ressources du secteur seront mobilisées pour rattraper le retard »

P. 4

SANTÉ

BRONCHIOLITE : Pas de panique !

P. p 12-13

ÉCONOMIE

ENTREPRISE Chambre du commerce : plus de 28 millions d'euros d'exportations réalisées par les entreprises de Ghardaïa

P. 7

F T BALL

LIGUE 1 MOBILIS (20E J - MATCHS AVANCÉS) : Le NAHD et l'ES Sétif vainqueurs

P. 22

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Arrestation d'un terroriste recherché à Skikda et de trois éléments de soutien à Batna

P. 3

LUNDI À L'HÔTEL EL AURASSI

Rencontre d'affaires algéro-japonaise

Dans le cadre du renforcement des liens de partenariat et la promotion des échanges commerciaux entre l'Algérie et le Japon, la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO), lundi 19 février à partir de 14h30 à l'hôtel El Aurassi (Alger), une rencontre d'affaires algéro-japonaise. Cette rencontre aura pour objectif de créer des partenariats et de joint-ventures entre

les opérateurs économiques algériens et leurs homologues japonais, notamment dans les domaines suivants : Industrie automobile ; Métallurgie ; Industrie électronique et électrotechnique ; Transport maritime ; Energies renouvelables et hydrocarbures ; Equipements médicaux ; Produits d'hygiène ; Industrie du verre ; Construction ; TIC et systèmes informatisés ; Électricité ainsi que le secteur de l'agriculture et de l'agro-industrie.



Horaire des prières

Samedi 1^{er} Jourmada al thania 1439

Fajr	06:02
Dohr	13:02
Asr	16:06
Maghreb	18:35
Isha	19:55



MOUDJAHIDINE

Zitouni à Tamanrasset



Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans la wilaya de Tamanrasset. Au cours de cette visite, le ministre présidera les festivités officielles de célébration de la Journée nationale du chahid.

CULTURE

Mihoubi demain à Oran



Le ministre de la Culture, M. Azzedine Mihoubi, effectuera demain dimanche 18 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le

ministre présidera à cette occasion la cérémonie de baptisements de l'Institut régional de musique d'Oran au nom du défunt moudjahid et artiste Blaoui El Houari.

CE MATIN AU CNFPS

Journée maghrébine de l'Enfant

A l'occasion de la célébration de la journée maghrébine de l'enfant correspond au 17 février de chaque année, la ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, présidera cet après-midi à partir de 14h, au Centre national de formation des personnels spécialisés (CNFPS) sis avenue les frères Gouraya Birkhadem, Alger, l'ouverture des festivités sous le thème «Ensemble vers une enfance sûre». Prendront part à cette manifestation, les représentants des secteurs ministériels concernés, des Ambassades des pays du Maghreb Arabe accrédités en Algérie, le représentant de l'Unicef Algérie, les représentants de la sûreté nationale, de la gendarmerie Nationale, ainsi que des Scouts musulmans, et du mouvement associatif.



RESSOURCES EN EAU

Necib demain à Béjaïa

Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre des Ressources en Eau, M. Hocien Necib, effectuera les 18 et 19 février, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Béjaïa.



MERCREDI À L'OPÉRA D'ALGER

Hommage à Cheikh Abdelkrim Dali

Sous le patronage du ministère de la Culture, la Fondation Cheikh Abdelkrim Dali, célèbre le 21 février à l'Opéra d'Alger, Boualem-Bessaïh, le 40e anniversaire de la disparition du Cheikh Abdelkrim Dali (1978-2018).



Météo



	Max	Min
Alger	16°	09°
Oran	19°	06°
Annaba	16°	08°
Béjaïa	19°	07°
Tamanrasset	23°	08°

SALLE ATLAS

Concert de Djam

A l'occasion de la commémoration de la journée nationale du chahid, l'artiste Djam, animera un concert ce soir à partir de 18h à la salle Atlas de Bab E Oued. L'événement est organisé par l'Office national de la culture et de l'information (ONCI).



M'SILA

Rencontre sur «L'émergence et les perspectives de l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural»

Le Forum des Chefs d'entreprise (FCE), organise aujourd'hui à Boussaâda (M'sila), une rencontre nationale sous le thème "L'émergence et les perspectives de l'entrepreneuriat des femmes en milieu rural". Cette rencontre verra la participation d'un large panel de femmes issues de différentes wilayas du pays qui se lancent dans des activités d'exploitation et de valorisation de produits appartenant à l'espace rural. Parmi les secteurs d'activité qui seront représentés durant cet événement, la maroquinerie, la bijouterie, la tapisserie, la vannerie, la fromagerie, les plantes aromatiques, la savonnerie à l'huile d'olive, les dérivés des dattes, la stévia, le miel, la figue de barbarie, le safran etc. Cette manifestation permettra également aux chefs d'entreprise d'aller à la rencontre de ces femmes et discuter sur d'éventuels projets de partenariats à réaliser en commun.



PALAIS DE LA CULTURE

Ouverture du Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives

Le Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, abritera aujourd'hui et demain, le Salon de l'étudiant et des nouvelles perspectives (Khotwa). Au programme du salon : Formations, ateliers, conférences, jeux-concours, et une grande exposition des universités nationales et étrangères, ambassades, écoles de formation, et des recruteurs.



APW D'ALGER

Rencontre scientifique sur la médecine de famille

Sous le patronage du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, la Société algérienne de médecine générale (SAMG), organise aujourd'hui d'Alger, une rencontre scientifique ayant pour thème «La médecine de famille/ médecine générale : l'élément majeur en soins primaires».

FI ESSAMIM

Emission consacrée au rôle de la DGSN dans la transmission de la mémoire nationale

L'émission radio «Fi Essamim», diffusée tous les dimanches sur la chaîne 1, sera consacrée demain de 16h à 17h, au rôle de la police algérienne dans la transmission de la mémoire nationale.



COMPLEXE CULTUREL DE CHENOUA

Exposition de l'artiste peintre Abdelkrim Hamri

Le Complexe culturel de l'Artiste Abdelwahab-Salim de Chenoua (Tipasa), abrite jusqu'au 28 février, une exposition d'arts plastiques de l'artiste peintre Abdelkrim Hamri.

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR, DES COLLECTIVITÉS LOCALES ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, NOUREDDINE BEDOUI L'A INDIQUÉ

«La lutte contre la migration clandestine "est la responsabilité de tous et pas uniquement celle des autorités publiques"»

Le ministre de l'Intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a estimé jeudi à Alger que la lutte contre la migration clandestine "est une question qui concerne l'ensemble de la société et pas uniquement les autorités publiques".

La lutte contre la migration clandestine "n'est pas du ressort exclusif des autorités sécuritaires et administratives, mais elle est l'affaire de tout un chacun et de l'ensemble de la société, car la responsabilité est partagée", a indiqué M.

Bedoui lors d'une séance plénière du Conseil de la nation, consacrée aux questions orales.

"Sans écarter la responsabilité et le rôle clé des autorités publiques dans la lutte contre ce fléau, la famille a un rôle important à jouer, tout comme l'université, la mosquée et l'école qui sont responsables d'immuniser et de prémunir la société" contre ce risque. Cet effet, il a fait part de l'existence de réseaux criminels activant via les réseaux sociaux qui incitent les jeunes à quitter le pays en contrepartie de sommes importantes, à bord d'embarcations", ajoutant que "les services de sécurité ont réussi, dans le cadre des mesures prises pour faire face à ce phénomène, à arrêter les personnes impliquées dans cette affaire, avant de les présenter à la justice".

"Le contrôle des locaux de vente d'équipements de navigation et des chantiers de construction de bateaux et d'embarcations



a été renforcé à cet effet", a-t-il ajouté.

Parallèlement aux mesures coercitives, les pouvoirs publics "eurent de concours avec la société civile à l'intensification des campagnes de sensibilisation aux dangers de ce phénomène et à l'explication des mesures prises par l'Etat pour améliorer la prise en charge des préoccupations des jeunes, notamment en matière d'emploi

et de logement", a ajouté le ministre.

M. Bedoui a dit que "ces mesures incitatives ont permis d'obtenir des résultats positifs", qui se sont traduits par un "recul sensible ces derniers temps du nombre de tentatives à la migration clandestine".

"En dépit de ces résultats, la lutte contre ce phénomène implique d'autres mesures que le gouvernement s'attèle à mettre en œuvre", a-t-il estimé.

A une question sur les facilitations administratives pour l'obtention des documents relatifs à l'acte de propriété et à la mise en conformité des constructions, le ministre a fait savoir que depuis la promulgation de loi relative à la mise en conformité des constructions et leur achèvement en 2008, sur un total de 323.898 dossiers déposés, 35.187 dossiers ont été rejetés, soit 10 % des dossiers qui n'ont pas été traités". Le ministre de l'Intérieur a indiqué qu'une commission a été mise en place au niveau de chaque wilaya pour recevoir et examiner les recours des citoyens dans un délai n'excédant pas un mois, outre la prolongation des délais de régularisation des constructions inachevées, jusqu'à août 2019, en vue de "faciliter les mesures aux citoyens".

LE MINISTRE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE, ABDELWAHID TEMMAR, L'A AFFIRMÉ À ALGER :

«Annonce des résultats des enquêtes d'AADL 2, menées sur 600.000 dossiers à partir de mars 2018»

Les résultats des enquêtes menées sur 600.000 dossiers, dans le cadre du programme AADL 2, seront annoncés à partir du mois de mars prochain, a affirmé jeudi à Alger, le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar. Dans une déclaration à la presse à l'issue de la signature d'une convention entre l'Agence nationale de

l'amélioration et du développement du logement (AADL), la Caisse nationale du logement (CNL) et le Crédit populaire algérien (CPA), le ministre a indiqué que les résultats des enquêtes menées sur 600.000 dossiers seront annoncés à partir de mars prochain, ce qui permettra aux citoyens dont les dossiers seront refusés d'introduire un recours. Les enquêtes

ont été élargies au livret foncier et aux permis de construire. Par ailleurs, l'issue de l'opération de tri des recours relative au programme AADL 1 (2001-2002) concernant 13.912 recours, 7.937 recours ont été acceptés et 2.942 autres rejetés, outre la poursuite des enquêtes concernant 3.033 recours.

LOGEMENT:

Début de retrait des ordres de versement et de paiement à distance de la 2^e tranche pour les souscripteurs de l'AADL 2

Les souscripteurs au programme AADL2 pourront dorénavant procéder au retrait des ordres de versement et au paiement à distance de la deuxième tranche afin d'éviter les longues files d'attente devant le complexe du 5 juillet, à l'issue de la signature jeudi

d'une convention entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), le Crédit populaire algérien (CPA) et la Caisse nationale du Logement (CNL).

Cette convention permet d'éviter aux citoyens tout dé-

placement et de simplifier les procédures. Une plateforme électronique a été mise en place à cet effet pour permettre au souscripteur d'introduire son numéro d'inscription et son code pour procéder au retrait de son ordre de versement, qui sera doté d'un

code spécifique à chaque souscripteur, pour éviter toute forme de falsification. La convention permettra, également, au souscripteur client du CPA ou d'une autre banque de régler sa tranche, dans le cadre des transactions interbancaires.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Arrestation d'un terroriste recherché à Skikda et de trois éléments de soutien à Batna (MDN)

Un terroriste recherché a été arrêté mercredi à Skikda par un détachement combiné de l'Armée nationale populaire (ANP), alors que trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés à Batna par la Gendarmerie nationale, indiquait jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignement, un détachement combiné de l'Armée nationale populaire a arrêté, le 14 février 2018 à Azzaba, wilaya de Skikda (5^{ème} Région militaire), un terroriste re-

cherché, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé à Batna (5^{ème} RM), trois (03) éléments de soutien aux groupes terroristes", précise-t-on de même source.

D'autre part et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont saisi, à Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam (6^{ème} RM), un camion, de grandes quantités de carburants s'élevant à 26.000 litres, 23 groupes électrogènes, 15 marteaux piqueurs et 3 détecteurs de métaux, tandis que d'autres détachements ont intercepté, à Biskra et El

Oued (4^{ème} RM), un contrebandier et saisi 33.500 paquets de cigarettes et 1.427 unités de différentes boissons". Pour leur part, des éléments de la Gendarmerie nationale en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale "ont saisi 13.49 kilogrammes de kif traité à Tlemcen (2^{ème} RM)". Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale "ont appréhendé, à Batna (5^{ème} RM), un individu en possession de trois (03) armes à feu, alors que 87 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tamanrasset, Adrar, Béchar, Laghouat, Tlemcen et Tiaret".

AADL 2: Nouvelle phase de paiement de la 2^e tranche dès le 18 février

Les souscripteurs du programme location-vente AADL2 (2013) ayant effectué le choix du site et n'ayant pas retiré l'ordre de versement de la 2^e tranche, sont appelés à procéder au paiement à partir du 18 février en cours, a indiqué jeudi l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) sur son site web.

"Il est porté à la connaissance des souscripteurs du programme location-vente (AADL2) ayant effectué le choix de site et n'ayant pas retiré l'ordre de versement de la 2^e tranche, qu'ils sont programmés progressivement pour le téléchargement de l'ordre de versement dans la rubrique AADL2 (2^eme tr)", précise la même source.

Ces souscripteurs sont invités "à procéder au paiement auprès des agences CPA à partir du dimanche prochain (18 février 2018)", indique cette agence. Il est également précisé que les originaux des reçus de versement doivent être conservés et remis lors de la récupération de la décision d'affectation.

Pour rappel, l'AADL avait ouvert en décembre 2017 son site électronique aux souscripteurs au programme AADL 2013 pour le choix des sites.

Signature d'une convention permettant aux souscripteurs le paiement à distance

Une convention a été signée jeudi à Alger entre l'Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement (AADL), le Crédit populaire algérien (CPA) et la Caisse nationale du Logement (CNL) permettant aux souscripteurs au programme AADL2 de procéder au retrait des ordres de versement et au paiement à distance grâce à la carte interbancaire de paiement électronique (CIB).

Cette convention a été paraphée par le directeur général de l'AADL, Said Rouba, le directeur général de la CNL, Ahmed Belayat et le directeur général du CPA, Omar Boudieb, en présence du ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Abdelwahid Temmar.

Cette convention mettra à la disposition des souscripteurs une plateforme électronique leur permettant d'utiliser le numéro d'inscription et le code pour obtenir l'ordre de versement, a indiqué le ministre précisant que l'ordre de versement comprend numéro crypté et la date du retrait pour être imprimé ensuite par le souscripteur qui doit régler sa tranche en se présentant à une agence du CPA ou en utilisant une CIB pour le paiement en ligne.

Cette convention épargnera aux souscripteurs le déplacement aux annexes de l'AADL au niveau de la Direction générale (Said Hamdine), au Complexe du 5 juillet ou autres centres à travers le territoire national, a ajouté M. Temmar. "L'opération s'inscrit dans le cadre des instructions du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika visant à faciliter au citoyen les procédures administratives et à moderniser les transactions administratives à travers l'introduction et la généralisation du numérique", a souligné M. Temmar.

Par ailleurs, le nouveau document permettra au CPA en tant que représentant des autres banques publiques, d'obtenir une autorisation de l'AADL pour pouvoir ouvrir une plateforme électronique au profit des souscripteurs pour qu'ils puissent, dans un premier temps, payer leurs tranches via internet (à distance) en utilisant une carte de paiement électronique, selon les précisions de M. Boudieb.

Interrogé par l'APS sur la possibilité de permettre aux client des autres banques que le CPA de bénéficier de ce service, le même responsable a révélé que les détenteurs d'une CIB pourront, dans un deuxième temps, régler à distance leurs tranches à partir de la fin d'avril 2018.

Cette opération, a-t-il poursuivi, se fera dans le cadre des transactions interbancaires et des conventions signées entre les banques.

Les souscripteurs pourront, dans une troisième étape, payer les loyers mensuels des logements AADL via une carte de paiement électronique ou à travers l'obtention d'une autorisation de la part de l'AADL permettant au CPA de procéder mensuellement à une prélèvement automatique sur leurs comptes à partir de juin 2018.

Des équipes techniques relevant de l'AADL et du CPA s'attèlent actuellement à la finalisation des procédures techniques nécessaires pour la concrétisation de la deuxième et troisième étapes.

Une opération expérimentale de retrait d'ordres de versement a été effectuée lors de cette cérémonie au niveau du siège de l'AADL en présence de M. Temmar, des directeurs généraux de l'AADL, de la CNL et du CPA et des différents médias.

LE MINISTRE DE LA SANTÉ, DE LA POPULATION ET DE LA RÉFORME HOSPITALIÈRE, MOKHTAR HASBELLAOUI, L'A AFFIRMÉ :

«Corps paramédical: le quota de la wilaya d'Adrar passé de 163 agents en 2013 à 562 en 2017»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui a affirmé jeudi que le quota de paramédicaux pour la wilaya d'Adrar est passé de 163 agents en 2013 à 562 agents en 2017. Lors d'une séance plénière consacrée aux questions orales, présidée par M. Abdelkader Bensalah, le ministre qui répondait à la question d'un membre du Conseil de la nation sur la nécessité de doter la wilaya d'Adrar de paramédicaux a précisé que son département oeuvrait à rattraper le déficit enregistré et qu'il a imputé à la promotion de la formation en une formation universitaire, ajoutant que le quota de la wilaya est passé de 163 agents en 2013 à 562 en 2017. La tutelle œuvre à doter la wilaya d'Adrar en paramédicaux en fonction des besoins de sa population, a indiqué le ministre qui a souligné que l'Institut de formation de paramédicaux d'Adrar est destiné à la wilaya et les wilayas avoisinantes (Tindouf, Tamanrasset et Ghardaïa) dans les spécialités de sages-femmes, paramédicaux, anesthésistes, réanimation et aides-soignants. S'agissant de la deuxième partie de la question sur la maintenance et la protection des structures sanitaires de la wilaya, M. Hasbellaoui a fait état de l'introduction, dans le cadre du projet de loi sur la santé, de nouveaux mécanismes sur la modernisation de la gestion à l'effet d'assurer la maintenance permanente des structures.

PARTIS

M. Ould Abbas appelle à faire prévaloir le dialogue et la négociation pour le traitement de la contestation sociale

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Djamel Ould Abbas a déclaré, jeudi à Alger, que la contestation que connaît le front social était "une chose naturelle", appelant "à faire prévaloir le dialogue et la négociation" pour la traiter. "Les mouvements de contestation que connaît le front social sont quelque chose de naturelle dont le traitement passe par le dialogue et la négociation", a indiqué M. Ould Abbas à la presse en marge d'une cérémonie d'hommage aux moudjahidat des wilaya du centre (Alger, Tizi Ouzou, Tipaza). Affirmant que "la stabilité du pays et l'unité territoriale doivent être au dessus de toute autre considération", le SG du FLN a indiqué que "le Parti porte bien" et que "la fraternité et la solidarité règnent entre ses militants" d'autant, a-t-il ajouté, que le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika est le président du parti et nous devons appliquer son programme et ses orientations. Par ailleurs, et en réponse à une question sur la traduction du député Baha Eddine Teliba devant la commission de discipline suite à son appel à la constitution d'une coordination de soutien à la candidature du président Bouteflika pour un cinquième mandat, M. Ould Abbas a fait savoir que "le parti du FLN est régi par un statut général, un règlement intérieur et des comités permanents qui appliquent la réglementation du Parti", ajoutant que "que le résultat sera communiqué officiellement en temps opportun". Le SG du FLN a précisé que "la commission de discipline est tenue au secret et qu'en tant que SG je ne peux révéler le résultat avant sa communication par elle". Un hommage a été rendu ce jeudi à des moudjahidat à l'occasion de la commémoration de la Journée nationale du Chahid, le 18 février de chaque année. A cette occasion des boucliers ont été décernés à la famille de la chahida Hassiba Ben Bouali et aux moudjahidat Leila Tayeb, Louiza Aghil Ahriz, Salih Djeflal, Chemissa Baba Ahmed et Zohra Guerrab. Des hommages similaires seront rendus à l'ensemble des moudjahidat à l'est, à l'ouest et au sud du pays et une seconde cérémonie sera organisée à Tlemcen dans ce sens. Cette cérémonie a été marquée par la présence de nombreuses personnalités révolutionnaires et nationales dont l'ancien Chef du gouvernement le moudjahid Abdelham Belaid, Saleh Goujil et bien d'autres figures révolutionnaires des wilayas du centre. Le SG du FLN a indiqué que cet hommage intervient conformément aux orientations du Président de la République pour la préservation de l'Histoire et la mémoire contre la culture de l'oubli. Les moudjahidat auxquelles cet hommage a été rendu ont mis unanimement en avant l'impératif de préserver l'Algérie.

APS

JUSTICE/ TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES M. Louh : «la loi vise à "faire face" à l'impact du développement technologique sur la vie privée»

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de loi relatif à la protection des personnes physiques en matière du traitement des données personnelles vise à "faire face" à l'impact du développement technologique sur la vie privée.

Intervenant lors de la présentation du texte de loi devant la commission des affaires juridiques et administratives de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Louh a indiqué que ce texte vise à faire face aux impacts du développement rapide des technologies de l'information sur la vie privée, notamment en ce qui concerne "la création de Data Centres ne répondant à aucun critère de protection de la vie privée des personnes".

L'élaboration de ce texte de loi s'inscrit, a-t-il précisé, dans le cadre de l'adaptation du dispositif législatif national aux évolutions enregistrées au niveau international et dans le cadre de l'application du programme du Président de la République M. Abdelaziz Bouteflika en matière de

consécration des principes de la protection des droits de l'homme.

Il a ajouté à ce propos, que ce projet intervient dans le cadre de l'élaboration des lois prévues par la Constitution 2016, notamment l'article 46 qui stipule que la protection des personnes physiques en matière du traitement des données personnelles est "un droit fondamentale" garanti par la loi qui en punit sa violation. Dans ce sens, le projet de loi, qui est venu combler un vide juridique, propose l'institution d'une autorité nationale placée auprès du Président de la République composée de magistrats, de personnalités nationales et de représentants des secteurs en relation avec son activité.

Cette instance qui est "une autorité administrative indépendante",



veillera à l'adaptation des données personnelles aux dispositions de cette loi, à l'information des personnes physiques et des responsables du traitement des données de leurs droits et devoirs et à la fourniture de conseils aux personnes et aux entités traitant ce genre de données.

Ainsi, toute opération de traitement des données personnelles obéit à une déclaration préalable ou à une autorisation de cette instance conformément aux pro-

cédures fixées dans le projet de loi. La même autorité soumettra au président de la République un rapport annuel sur son activité.

Le projet définit les principes et les engagements à respecter lors de la collecte, le traitement et la conservation des données personnelles et les règles de leur utilisation ainsi que les droits des personnes dont les données ont été collectées, notamment le droit à la consultation de ces données et à leur correction.

GRÈVE DE L'ÉDUCATION

M^{me} Nouria Benghabrit : «Toutes les ressources du secteur seront mobilisées pour rattraper le retard»

"Toutes les ressources" du secteur de l'éducation seront mobilisées pour rattraper aux élèves le retard accusé dans les cours en raison de la grève à laquelle a appelé le Cnapeste, a assuré jeudi la ministre de l'Éducation nationale, Nouria Benghabrit.

"Toutes les ressources disponibles seront mobilisées pour rattraper le retard accusé dans les enseignements", a affirmé Mme Benghabrit dans une interview au quotidien El Watan, soulignant que "l'administration veillera à la préservation du service public d'éducation".

"Toutes les mesures ont été prises tant au niveau pédagogique par l'adaptation des emplois-du-temps, la révision des progressions pour mieux réguler les programmes d'enseignement en fonction du temps perdu, le suivi des remplaçants dans la classe et leur accompagnement par la formation dans le cadre de regroupements, mobilisation de certains retraités", a-t-elle expliqué.

Il est prévu, également, "la mise à disposition de la plateforme didactique de l'ONEFD qui contient un nombre considérable de cours, d'exercices, de corrigés qu'administratif, par le remplacement des grévistes à travers deux procédures, à savoir, le recours à la plateforme de recrutement qui contient un vivier de candidats potentiels à l'enseignement, qui pour rappel, ont été tous admis au concours de recrutement organisé par le ministère, et la suppléance en tant que de besoin", a

ajouté la ministre.

Revenant sur la grève illimitée du Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire de l'éducation (Cnapeste), déclarée illégale par la justice, la ministre a indiqué que 581 enseignants grévistes ont été radiés, précisant que les 2ème mises en demeure vont être adressées aux autres enseignants en situation d'"abandon de poste".

"Jusque-là, 581 enseignants ont été radiés et nous sommes en train d'envoyer les 2ème mises en demeure au reste des enseignants qui sont en situation d'abandon de poste, après que nous leur ayons communiqué par voie d'huissier l'arrêt de justice, décrétant illégale cette grève", a affirmé Mme Benghabrit.

A propos du taux de suivi de la grève, la ministre a indiqué que celui-ci est "faible", précisant qu'"il était à 5,82%, le 30 janvier 2018, il est aujourd'hui de 4,51%".

"Ceci dit, a-t-elle souligné, même si le taux était de 1% cela nous interpellait car cela voudrait dire que quelque part il y a des élèves qui sont privés d'enseignement et cela porte atteinte au principe d'équité qui est au cœur de la politique éducative nationale". "Nous assumons pleinement nos responsabilités, celles, en premier lieu, de préserver le droit à l'éducation de nos enfants. Notre position a été confortée par la justice, qui a statué et a qualifié d'illégal le mouvement déclenché par le syndicat (Cnapeste).

La règle de droit et les arrêts

de justice doivent être respectés", a-t-il indiqué, en outre.

Mme Benghabrit a réitéré, dans le même sillage, que le droit à la grève est un "droit constitutionnel que nous respectons et acceptons d'autant qu'il traduit une dynamique du front social et le degré de démocratie atteint par notre pays".

Cependant, elle souligné que "la grève, notamment dans le secteur stratégique de l'éducation nationale, doit être l'ultime recours et ne doit pas s'inscrire dans la durée".

Ce que nous dénonçons c'est le qualificatif d'illégal qui ne figure nullement dans les textes législatifs et réglementaires", a fait savoir la ministre.

"Notre responsabilité est grande, nous n'avons pas le droit de compromettre l'avenir des générations montantes, les femmes et les hommes de demain", a-t-elle souligné, en réitérant sa disposition à recevoir les représentants du Cnapeste, à condition que ces derniers cessent leur grève "illégal".

Dressant un bilan des grèves qui secouent le secteur, de manière récurrente et cyclique depuis des années, elle a indiqué, que "les analyses faites au niveau du ministère ont révélé que sur une dizaine d'années, équivalentes à la durée de vie d'une cohorte d'élèves, deux (2) années d'apprentissages ont, jusque-là, été perdues. Il s'agit, aujourd'hui, d'arrêter une telle érosion des apprentissages".

ALGÉRIE - RUSSIE - BIÉLORUSSIE - TURQUIE M. Messahel effectuera du 18 au 23 février des visites officielles en Russie, en Biélorussie et en Turquie

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, effectuera du 18 au 23 février des visites officielles en fédération de Russie, en République de Biélorussie et en République de Turquie, a indiqué hier un communiqué du ministère.

"La visite que le Chef de la diplomatie algérienne effectuera en Russie les 18 et 19 février 2018 constituera une opportunité nouvelle pour consolider les relations de partenariat stratégique entre les deux pays qui ont atteint un niveau de maturité appréciable, comme en témoignent les multiples visites de haut niveau échangées entre les deux pays au cours des deux dernières années", a ajouté la même source.

Il a été relevé dans le même texte que "le partenariat algéro-russe est entré dans une étape concrète à travers la signature des différents accords dans les domaines d'activités économique, commercial, scientifique et technique".

Dans ce contexte, "M. Messahel procédera avec son homologue russe Sergei Lavrov ainsi qu'avec les autres responsables russes à une évaluation exhaustive de la coopération bilatérale ainsi qu'à une projection sur les perspectives liées à

l'approfondissement de ce partenariat", a-t-on précisé.

"Ces entretiens seront également l'occasion pour les deux parties d'aborder l'ensemble des questions régionales et internationales d'intérêt commun, en particulier la question du Sahara Occidental, le conflit syrien, la question palestinienne et la lutte contre le terrorisme et la radicalisation", a-t-on noté.

"M. Abdelkader Messahel effectuera également le 20 février 2018 une visite officielle en Biélorussie, la première qu'un chef de la diplomatie algérienne effectue dans ce pays depuis l'établissement des relations diplomatiques entre les deux pays en 1995", a indiqué le communiqué, ajoutant que "cette visite permettra de donner un nouvel élan au dialogue politique bilatéral et d'asseoir avec ce partenaire les mécanismes juridiques et institutionnels de structuration des relations bilatérales".

"A cet effet, il est prévu à cette occasion la signature par les ministres des Affaires Etrangères des deux pays d'un accord portant création d'une Commission mixte de coopération économique et commerciale et d'un accord sur l'exemption de visas pour les porteurs de passeports diplomatiques ou de service", a-t-on annoncé. "Il est attendu que Abdelkader Messahel soit reçu par le Président biélorusse, Alexandre Loukachenko", a-t-on ajouté.

Après cette étape, le chef de la diplomatie algérienne "se rendra en visite officielle à Ankara les 22 et 23 février 2018", a indiqué la même source.

"L'Algérie et la Turquie sont liées par un traité d'amitié et de coopération depuis mai 2006 et par des relations économiques et commerciales substan-



tielles caractérisées par un volume important d'investissements turcs en Algérie", a-t-on mentionné.

"Cette visite sera une occasion pour donner une nouvelle impulsion à la concertation politique entre l'Algérie et la Turquie et pour consolider davantage la coopération bilatérale dans les différents domaines", a-t-on appris.

"Le Chef de la diplomatie algérienne qui sera également reçu par le Président Erdogan, abordera avec son homologue turc, Mevlüt Cavusoglu, les questions régionales et internationales d'intérêt commun", a conclu le communiqué.

ALGÉRIE - ÉGYPTE Medelci et l'ambassadeur d'Egypte examinent les perspectives de développement des relations bilatérales

La situation des relations "exceptionnelles" algéro-égyptiennes et les perspectives de leur développement, notamment entre le Conseil constitutionnel algérien et la Cour constitutionnelle suprême égyptienne ont été au centre d'un entretien entre le président du Conseil constitutionnel, Mourad Medelci et l'ambassadeur de la République d'Egypte en Algérie, Omar Abou Eich, indique un communiqué du Conseil.

Cette rencontre intervient "à la veille de la 2ème réunion de haut niveau de présidents de Cours constitutionnelles et de Cours suprêmes africaines au Caire du 19 au 21 février en cours, et qui abordera plusieurs thèmes en rapport avec le développement de la justice constitutionnelle en Afrique", conclut le communiqué.

ALGÉRIE - DANEMARK Décès du prince danois Henrik: M. Bensalah signe le registre de condoléances à l'ambassade du Danemark à Alger

Le président du Conseil de la nation, M. Abdelkader Bensalah a signé jeudi, au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, le registre de condoléances ouvert à l'ambassade du Danemark à Alger suite au décès du prince danois Henrik, époux de la Reine Margrethe II.

"C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de l'époux de Sa Majesté la Reine du Danemark, Margrethe II le prince Henrik, un homme connu pour sa passion pour la culture, la littérature et les arts ainsi que par sa modestie en étant proche du peuple", a écrit M. Bensalah. "Suite à cette douloureuse nouvelle qui affecte la Famille royale et l'ensemble du peuple danois ami, je tiens au nom du président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel à adresser mes sincères condoléances aux membres de la famille royale ainsi qu'au peuple et gouvernement danois, litan dans le message de condoléances. Je tiens à exprimer en particulier ma profonde sympathie à Sa Majesté la Reine et la famille royale en cette triste circonstance", a-t-il conclu.

ALGÉRIE - AIEA Messahel hier à Vienne pour la signature du Protocole additionnel du Traité de Non-prolifération des armes nucléaires

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel a procédé hier à Vienne (Autriche), au siège de l'Agence internationale à l'énergie atomique (AIEA), à la signature du Protocole additionnel au Traité de Non-Prolifération des armes nucléaires (TNP).

En marge de la cérémonie de signature, M. Messahel aura des entretiens avec le Directeur Général de l'AIEA M. Amano Yukiya.

APS

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE

M. Hadjar examine avec l'ambassadeur du Royaume-Uni les possibilités de renforcer la coopération dans la formation universitaire et la recherche scientifique

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, a examiné, jeudi à Alger, avec l'ambassadeur du Royaume-Uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande du Nord en Algérie, Barry Lowen, les possibilités de renforcer davantage la coopération dans plusieurs domaines notamment ceux relatifs à la formation universitaire et à la recherche scientifique et technique. La partie algérienne a exprimé à l'occasion de cette audience "son intérêt pour un renouvellement de l'accord de coopération en matière

d'enseignement et de formation en langue anglaise déjà existant et qui arrive à expiration", indique un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. Les deux parties ont souhaité, par la même occasion, "approfondir cette relation par la signature d'autres conventions et accords" entre les différentes universités des deux pays notamment par l'encouragement des chefs d'établissements universitaires à plus de contacts, d'échanges de délégations et d'expériences particulièrement en recherche scienti-

fique et technologique. Elles se sont mises d'accord pour "une plus grande mobilité d'étudiants" à l'image de ceux en post-graduation, où plus de 300 doctorants algériens sont en formation au niveau des universités britanniques. Les deux parties ont convenu, "de mettre en place un partenariat et sur la base du principe "gagnant-gagnant", des projets de coopération basés sur le jumelage des universités, la production scientifique commune ainsi que l'échange de conférenciers de haut niveau", ajoute la même source.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Bedoui et l'ambassadeur d'Espagne examinent le renforcement du partenariat bilatéral

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Santiago Cabanas Ansorena, avec lequel

il a abordé "la consolidation du partenariat bilatéral", indique le ministère dans un communiqué. Lors de cette rencontre les deux parties, ont convenu d'œuvrer communément pour la "diversification et la consolidation

du partenariat bilatéral, notamment dans les domaines d'intérêt commun", souligne la même source.

Après avoir rappelé, à ce propos, l'"excellence et l'ancrage historique des relations entre l'Algérie et l'Es-

pagne ainsi que le partage de valeurs communes, les deux parties se sont félicitées du niveau de coopération entre les deux pays, qu'ils ont qualifié d'"exceptionnel", ajoute le communiqué.

ALGÉRIE/GRANDE-BRETAGNE

M. Bedoui reçoit l'ambassadeur britannique en Algérie

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur britannique en Algérie, Barry Lowen avec

lequel il a convenu de "renforcer le partenariat dans les domaines relevant des ministères de l'Intérieur des deux pays", indique le ministère dans un communiqué. Dans le cadre d'une

stratégie globale de coopération, les deux parties "ont convenu de renforcer leur partenariat dans les domaines relevant des ministères de l'Intérieur des deux pays", souligne la même source.

INVESTISSEMENT Tissemsilt : mise en service de la première usine de fabrication de matériaux de construction et béton



Une usine de fabrication de matériaux de construction et de béton, première du genre sur le territoire de la wilaya de Tissemsilt, a été mise en service jeudi par le wali Abdelkader Benmassoud.

Cette usine, située à la zone d'activités du chef lieu de wilaya s'inscrit au titre de l'investissement privé pour un montant de 620 millions DA, avec une capacité productive de plus de 50.000 unités/jour de matériaux de construction et de béton, selon les explications fournies sur place.

Outre Tissemsilt, cette unité productive qui génère actuellement 30 emplois permanents devra approvisionner les wilayas avoisinantes dont Tiaret, Ain Defla selon le responsable, Dilmî Bouras.

Le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmassoud, a souligné à la presse que cette usine est un acquis économique pour la wilaya devant approvisionner des entreprises de construction en matériaux qui font défaut.

Les autorités de wilaya ont élaboré une stratégie pour assurer un développement économique pour la wilaya visant à créer de petites et moyennes entreprises (PME) adaptées à la nature de la région et en fonction de la disponibilité du foncier.

Par ailleurs, le wali de Tissemsilt a posé la première pierre pour la réalisation d'une usine de fabrication de bétonnières, implantée dans la zone d'activités du chef-lieu de wilaya.

Ce projet nécessitera un investissement de 210 millions DA et devra générer 150 emplois directs et indirects, selon l'opérateur privé, initiateur du projet.

Au niveau du POS Sanawber de Tissemsilt, le wali a inspecté le projet de réalisation de 800 logements de location-vente au titre du programme AADL qui enregistre un taux d'avancement appréciable, selon le directeur du projet, Omar Beldjouhar qui a annoncé qu'un quota de 1500 logements AADL sera mis en chantier dans les prochains jours.

INDUSTRIES

Constantine : de nouvelles zones d'activités pour soutenir les industries en expansion

Le tissu industriel de la wilaya de Constantine sera renforcé par de nouvelles zones d'activités pour soutenir les industries en expansion, les domaines de la pharmaceutique et l'agroalimentaire en particulier, a annoncé jeudi le chef de l'exécutif local, Abdessamie Saidoune.

Dans un point de presse à l'issue d'une rencontre de concertation avec les opérateurs économiques de la wilaya, le wali a annoncé la création "jusqu'à huit (08) petites zones d'activités dédiées aux spécialités industrielles qui connaissent un progrès dans la wilaya, à l'instar de l'industrie du médicament et l'agroalimentaire".

Six (06) sites devant abriter ces "aires industrielles" ont été déjà identifiés dans les communes d'Oued Rahmounne et Ain Smara, entre autres, a fait savoir le même responsable, précisant qu'il s'agit-là d'une "initiative locale" visant l'encouragement de l'élan d'investissement constaté dans certaine filières industrielles.

Les nouvelles zones d'activités prévues peuvent contenir jusqu'à une dizaine de lots, a souligné M.

Saidoune, précisant que les bénéficiaires de cet "appui" prendront en charge les travaux d'aménagement des sites.

Ces nouvelles zones d'activités devront être attribuées "d'ici à un mois", a encore souligné le wali, qui a réitéré l'engagement de l'Etat à travers l'administration locale à soutenir et à encourager l'investissement local pour booster l'économie nationale et permettre un développement durable.

S'agissant des trois parcs industriels dont a bénéficié la wilaya dans le cadre du programme national de soutien à l'investissement, le même responsable a affirmé que les procédures liées à l'aménagement intérieur et extérieur



de ces espaces étaient en cours en attendant le lancement des travaux "d'ici à la prochaine saison estivale".

Trois (03) parcs industriels implantés à Ain Abid, Didouche Mourad et Ain Smara avaient été retenus pour la wilaya de Constantine en vue de remédier au problème de l'indisponibilité de foncier auquel font face les investisseurs, a-t-on rappelé, précisant que ces espaces industriels permettront d'offrir près de 1.000 hectares d'assiettes pour la création de projets d'investissement.

Au cours de sa rencontre avec les opérateurs économiques de la wilaya, M. Saidoune qui a eu à écouter les préoccupations soulevées et débattre les solutions à mettre en oeuvre en matière d'accompagnement administratif et de disponibilité de terrain entre autres, a indiqué que 271 mises en demeure avaient été notifiées récem-

ment aux investisseurs "récalcitrants" dont les projets n'ont pas été lancés.

Dans ce sens, le wali qui a rappelé les facilitations offertes par l'Etat en matière de fiscalité, financement et de création de foncier, a salué le bond "qualitatif" réalisé ces dernières années par Constantine en matière d'investissement avec un nombre de 16.000 PME ayant permis la création de 57.000 postes de travail.

L'organisation de cette rencontre de travail a été mise à profit par les opérateurs économiques de la wilaya, parmi eux les adhérents au Forum des chefs d'entreprises (FCE), pour rendre hommage au Président de la République, M.

Abdelaziz Bouteflika, pour "ses efforts déployés dans la création d'un climat favorable à l'investissement à travers les mesures et dispositions mise en place sur le terrain".

COMMERCE - IMPORTATIONS

Un décret fixant les modalités d'importation des produits destinés à la revente en l'état publié au JO

Un décret exécutif fixant les modalités d'exercice des activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état a été publié au Journal officiel (N 6).

Ainsi, le décret exécutif 18-51 du 30 janvier 2018 modifiant et complétant le décret exécutif 05-458 du 30 novembre 2005 stipule que les activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état, ne sont exercées que par des sociétés commerciales de droit algérien soumises à l'obligation du contrôle du commissaire aux comptes.

Dans le cadre de l'exercice de leurs activités, les sociétés commerciales sont tenues de disposer, selon le nouveau décret, d'infrastructures de stockage et de distribution appropriées, aménagées en fonction de la nature, du volume et des nécessités de stockage et de protection des marchandises, objet de leurs activités, et facilement contrôlables par les services habilités. Ces infrastructures ne doivent être utilisées, que pour les opérations liées aux activités d'importation de matières premières, produits et marchandises destinés à la revente en l'état appartenant aux sociétés

commerciales concernées. Les sociétés commerciales sont également tenues d'utiliser des moyens de transport adaptés aux spécificités de leurs activités et de prendre les mesures nécessaires pour le contrôle de la conformité du produit importé préalablement à son admission sur le territoire national, conformément à la législation en vigueur.

Les sociétés commerciales concernées doivent se faire délivrer, par le services du ministère du commerce, préalablement à l'exercice de l'activité, un certificat d'une durée de deux (2) ans, renouvelable, attestant du

respect des conditions prévues par le présent décret.

Les modalités d'application par activité des dispositions du décret seront déterminées, en tant que de besoin, par arrêté conjoint du ministre chargé du commerce et du ou des ministres(s) concerné(s).

Les sociétés commerciales concernées sont tenues de se conformer aux dispositions de ce décret dans un délai de six (6) mois, à compter de la date de sa publication.

Passé ce délai, les extraits du registre du commerce non conformes à ces dispositions deviennent sans effet.

EXPORTATIONS

Direction régionale de commerce de Batna : plus de 69 millions de dollars US d'exportation en 2017

La recette des exportations hors hydrocarbures réalisée en 2017 par la chambre régionale de commerce de Batna, s'élève à 69,318 millions de dollars américains, a indiqué jeudi à l'APS son directeur Brahim Khidri.

Englobant les wilayas de Batna, Biskra, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tebessa, Constantine et la wilaya déléguée d'Ouled Djellal, cette direction régionale a notamment exporté du cuir tanné, du liège, du phosphate, du marbre noir, des dattes, du vinaigre, des fruits et légumes, des eaux gazeuses et fruitées, des pâtes alimentaires, du tabac et des produits chimiques, selon la même source.

Au total 31 opérateurs d'exportation à partir de cette région ont été recensés en 2017, a-t-il ajouté affirmant que les produits non soumis à un cahier de charge, pour



près d'un million de tonne ont atteint les 69,015 millions de dollar. Les produits soumis à un cahier de charges sont constitués de cuir tanné d'une quantité de 312 200 pieds carré et de 452 tonnes de lièges, selon la même source.

Ces produits ont été écoulés en Tunisie, au Maroc, en Lybie, en Mauritanie, en Jordanie, au Qatar, aux émirats Arabes Unis, au Vietnam, en Inde, en Malaisie, en Chine, au Brésil et dans certains pays de l'Union européenne, a-t-on encore noté.

M.Khidri a par ailleurs fait savoir que la direction de la chambre régionale de commerce de Batna a remis au cours de l'année précédente 14 permis d'exportations dont 8 à des opérateurs de la wilaya de Constantine et 6 de la wilaya d'Oum El Bouaghi.

ENTREPRISE

Chambre du commerce : plus de 28 millions d'euros d'exportations réalisées par les entreprises de Ghardaïa

Les recettes drainées par les exportations des produits manufacturés par des entreprises de la wilaya de Ghardaïa, affiliées à la Chambre de commerce et d'industrie du M'zab (CCIM), ont atteint en 2017 la somme de 28,6 millions d'euros, indique un bilan des services de la direction locale du Commerce.

"Ce résultat illustre bien les performances enregistrées par les entreprises de Ghardaïa dans le marketing et leur participation aux différentes foires internationales, notamment en Europe et dans les pays africains, eu égard au climat de crise économique mondiale", a expliqué à l'APS le directeur de la CCIM, Mustapha Nedjar.

Ces exportations d'un tonnage estimé à plus de 168,43 tonnes ont porté sur différents articles, en particulier des produits de verrerie, de la toile et bâche, des produits de textile, des bouteilles en plastique ainsi que des tapis et des dattes de qualité supérieure (Deglet-Nour), a-t-il précisé.

Les pays du Maghreb (Tunisie et Maroc), le Sénégal, l'Ukraine et les USA sont les principales destinations des exportations de quelques entreprises de Ghardaïa, qui ont déclaré leurs activités auprès des services de la CCIM, a fait savoir M. Nedjar.

De nombreux industriels de la wilaya ont investi les marchés subsahariens qui présentent un fort potentiel à l'exportation, notamment en produits de plastique et de l'agroalimentaire (pâtes alimentaires), ainsi que l'exportation de dattes communes, a révèle le directeur de la CCIM.

De nombreux exportateurs de la wilaya non affiliés à la chambre de Ghardaïa exportent également leurs produits à partir des ports du nord du



pays et ne sont pas comptabilisés par les services de la CCIM, a signalé son directeur.

Selon le responsable de la Chambre du commerce, les entreprises de la wilaya de Ghardaïa s'attendent pour l'année 2018 à un chiffre d'affaires plus important à l'exportation, avec l'encouragement des pouvoirs publics aux exportations hors hydrocarbure.

Cette prévision haussière est également justifiée par l'intérêt accordé par de nombreux marchés africains, européens et méditerranéens aux produits agricoles, particulièrement les produits "Bio", et à l'artisanat algérien grâce au travail de promotion effectué durant les différents salons et foires internationaux, a-t-il indiqué.

Créée en 1958, la Chambre du commerce et de l'industrie du M'zab regroupe actuellement quelques 200 opérateurs économiques employant plus de 3.000 travailleurs.

Elle entreprend de nombreuses actions visant à la promotion et au développement du tissu économique de la wilaya de Ghardaïa, particulièrement les secteurs du commerce, de l'industrie, des services et du Bâtiment, travaux publics et hydraulique (BTPh).

La Chambre organise également des séminaires de vulgarisation et de sensibilisation de l'arsenal juridique relatif au développement économique ainsi que des cours de formation pour les opérateurs économiques, ont relevé ses responsables.

PÉTROLE

Le prix du panier de l'Opep à 60,62 dollars

Le prix du panier de référence du brut de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'est établi mercredi à 60,62 dollars le baril, contre 60,52 dollars la veille, a indiqué jeudi l'Organisation sur son site web.

Introduit en 2005, le panier de référence de l'Opep comprend quatorze (14) types de pétrole, dont le Sahara Blend (Algérie), l'Iran Heavy (Iran), Es-Sider (Libye), Basra Light (Irak), Bonny Light (Nigeria), Arab Light Arabie Saoudite, Girassol (Angola) et le Mery (Venezuela).

Mercredi, les cours du pétrole reprenaient leur mouvement de hausse en fin d'échanges européens après publication des chiffres des réserves de brut des Etats-Unis, qui ont fait état d'une hausse moins prononcée qu'attendue.

Ainsi, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en avril valait 63,08 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 36 cents par rapport à la clôture de mardi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de mars prenait 25 cents, à 59,44 dollars.

Selon certains analystes, les dernières données hebdomadaires de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA) ont offert un léger répit aux investisseurs. L'EIA a annoncé mercredi que les réserves hebdomadaires de brut avaient augmenté moins que prévu par les analystes, de 1,8 million de barils par jour, ce qui a rassuré les investisseurs. D'autre part, la production de brut a continué d'augmenter. Les Etats-Unis ont extrait en moyenne 10,27 millions de barils par jour la semaine dernière.

En outre, la reprise des prix de l'or noir intervient au moment où les participants à l'accord de limitation de la production multiplient les interventions sur l'engagement de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) à respecter l'accord de limitation de la production conclu par l'Opep et d'autres producteurs comme la Russie. Dans ce cadre, le secrétaire général de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) a affirmé mercredi que le marché était en cours de rééquilibrage, selon des propos rapportés par l'agence Bloomberg.

Les ministres de l'Énergie russe, saoudien et irakien ont également réaffirmé leur volonté d'agir pour soutenir le marché.

Pour rappel, l'OPEP et dix autres producteurs, dont la Russie, font depuis un an des efforts pour limiter leur production et ainsi éclipser une partie des réserves mondiales de brut, dans le but de redresser les prix. Selon diverses estimations diffusées dernièrement, ces pays se sont dans leur ensemble tenus à leurs engagements en janvier. Dans son dernier rapport mensuel, l'Opep a une nouvelle fois fait état d'un rééquilibrage du marché mais revu à la hausse ses prévisions de l'offre américaine cette année. A noté qu'en Asie, les cours du pétrole continuaient de grimper, d'ailleurs, le baril de light sweet crude (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, prenait 72 cents à 61,32 dollars.

Le baril de Brent, référence européenne, pour livraison en avril, progressait de 52 cents, à 64,88 dollars.

HYDROCARBURES

Publication au Journal officiel de l'attribution de titres miniers à Alnaft

Le décret exécutif n 18-52 du 30 janvier 2018 portant attribution à l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (Alnaft) des titres miniers pour les activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures, est entré en vigueur après publication au Journal officiel (N°6).

Ainsi, par ce décret exécutif, il est attribué à Alnaft, cinq (5) titres miniers pour les activités de recherche et/ou d'exploitation des hydrocarbures. Il s'agit des périmètres dénommés: Brides (Blocs: 236 a, 237 c), d'une superficie de 2.533,48 km2 et situé sur le territoire de la wilaya de Ouargla et de Chenachene (Bassin de Taoudenni) d'une

superficie de 46.281,25 km2 et situé sur le territoire de la wilaya d'Adrar. Il s'agit également des périmètres de Hassi Chergui (Bloc: 237 d) d'une superficie de 1.761 km2, est situé sur les territoires des wilayas de Ouargla et d'Illizi, de Hassi Taiba (Blocs: 215, 216 a, 217 a, 430 et 431 c) d'une superficie de 15.174,57 km2 situé sur les territoires des wilayas de Ouargla et de Ghardaïa, ainsi que le périmètre de Toual (Bloc : 237 e) d'une superficie de 133,50 km2 et situé sur le territoire de la wilaya de Ouargla.

Les titres miniers de recherche et/ou d'exploitation d'hydrocarbures sont délivrés à Alnaft à compter de jeudi, date de publication de ce décret au Journal officiel.

OPEP - NON-OPEP

Les compagnies pétrolières russes confirment leur volonté de respecter l'accord Opep/non-Opep

Les sociétés pétrolières russes ont confirmé leur intention de respecter l'accord Opep-non Opep sur la baisse de la production lors d'une réunion qu'elles ont tenue la semaine dernière avec le ministre russe de l'Énergie, Alexandre Novak, a indiqué la presse russe.

Toutes les compagnies pétrolières russes se sont déclarées prêtes à respecter l'accord Opep-non Opep sur la diminution de la production d'or noir, a annoncé M. Novak.

La Russie continuera d'honorer les engagements qu'elle a pris concernant la réduction de la production de pétrole de 300.000 barils par jour.

Lors de la réunion des compagnies pétrolières russes, de la semaine dernière, toutes les sociétés ont confirmé qu'elles restaient attachées à cet accord, a déclaré le ministre.

En novembre 2016, un mémorandum sur la baisse de la production de pétrole de 1,8 million de barils par jour a été signé par les membres de l'OPEP et d'autres grands pays producteurs afin de maintenir le cours de cette matière pre-



mière. Cet accord avait alors été conclu pour le premier semestre de 2017, puis, en mars 2017, avait été prolongé jusqu'à la fin du mars 2018.

Au mois de novembre 2017, ses signataires l'ont encore une fois prolongé jusqu'à la fin de l'année 2018.

ROUMANIE

Croissance record de 7% en 2017 grâce à la consommation

La Roumanie a enregistré un des plus forts taux de croissance de l'Union européenne en 2017 avec un produit intérieur brut (PIB) en hausse de 7%, après 4,8% en 2016, selon l'Institut national des statistiques (INS).

La Roumanie, deuxième pays le plus pauvre de l'UE après la Bulgarie, n'avait pas connu une telle embellie depuis 2008, lorsque son PIB avait crû de 8,5%.

Au quatrième trimestre, la croissance a toutefois décéléré à 0,6% par rapport aux trois mois précédents et à 7% sur un an, après avoir atteint respectivement 2,6% et 8,6% au troisième trimestre.

Selon les institutions internationales et les analystes, la croissance a été principalement tirée par la consommation des ménages, qui a bondi de 10% en 2017, grâce notamment à des baisses de taxes et des



hausse salariales de 11,4% en moyenne, avec un pic de 21,1% dans la fonction publique. Cette hausse de la demande s'est traduite par une explosion du déficit commercial, à 13 milliards d'euros contre 10 milliards l'année précédente, ainsi que par une hausse de l'inflation, qui a atteint 4,3% sur un an en janvier. La Roumanie table sur une croissance de 6,1% en 2018.

APS

JIJEL : Réouverture "incessamment" de la salle de soins de la localité de Benifergane

La salle de soins de la localité de Benifergane relevant de la commune d'El Milia (Jijel) actuellement en chantier de réhabilitation sera "incessamment" rouverte a indiqué le chef de l'exécutif local.

Au cours d'une visite de travail dans cette localité, M. Bachir Far a instruit à l'effet d'activer la cadence du chantier de la salle de soin pour la livraison "dans les meilleurs délais" de cette structure de santé. In situ, le même responsable a indiqué la prochaine attribution de quinze (15) aides financières à l'habitat rural soutenant que l'Etat œuvre à encourager le retour des populations dans leurs localités d'origine notamment dans la wilaya de Jijel.

Il a déclaré qu'avec le retour au calme dans la région de Benifergane qui recèle d'importantes potentialités touristiques et qui est touchée par un exode massif de sa population durant les années 1990, les pouvoirs publics s'emploient à "assurer toutes les commodités nécessaires" incitant la fixation de la population.

Le chef de l'exécutif a par ailleurs donné des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux de réhabilitation du chemin wilaya (CW) 132 b reliant la localité de Mechhat à Oued Zhouh sur une distance de 25 km et dont le taux d'avancement est de l'ordre de 65%, selon la présentation directe des travaux publics.

Ce projet, repartit sur quatre (4) lots a nécessité la mobilisation de 1490 millions de dinars, selon les mêmes services.

En réponse à une préoccupation de citoyens de la région, une étude pour la réalisation d'un dalot sur l'Oued de Ouled Djeballah sera lancée "prochainement", a-t-on noté soulignant que ce projet devra protéger la région des crues de l'oued. Actuellement une quinzaine de mechtas est recensée dans la région de Benifergane qui totalisait, dans les années 23 mechtas et près de 3 000 âmes. La région dispose actuellement d'une école primaire, d'un bureau de poste et d'une salle de soins prochainement opérationnelle, aux côtés des chantiers de voies de communication en cours pour désenclaver la région.

EL BAYADH : Distribution de 124 logements LPL à Rogassa avant la fin premier trimestre 2018

Quelque 124 logements publics locatifs (LPL) seront attribués avant la fin du premier trimestre de l'année en cours dans la commune de Rogassa (El Bayadh), a-t-on appris en marge de la visite d'inspection du wali Mohammed Djamel Khanfar dans la région. Le directeur de l'OPGI a expliqué au wali, qui a inspecté mercredi ce projet d'habitat, que ces logements ont été achevés et raccordés aux réseaux et les voies d'accès ont été revêtues. Les services de la daïra de Rogassa sont appelés à entamer l'étude des dossiers des demandeurs de logements et d'établir une liste des bénéficiaires. Cette commune doit réceptionner avant la fin du 1er semestre trimestre de cette année 60 autres logements de LPL. Par ailleurs, cette commune a bénéficié d'une opération d'aménagement urbain au niveau du quartier de 100 logements, après celle visant le renouvellement du réseau AEP sur une longueur de 1.800 mètres avec un taux d'avancement des travaux de 55 %. En outre, cette collectivité locale enregistre le renouvellement des canalisations d'assainissements sur une longueur de 2.700 m. Les travaux enregistrent un taux d'avancement de 98 %, signale-t-on. Lors de sa visite, le wali a inspecté un chantier de réalisation et d'équipement d'une décharge publique contrôlée s'étendant sur une surface de 10 has et une capacité de traitement de 50 tonnes par jour d'ordures ménagères.

TISSEMSILT

Inauguration d'une unité de fabrication des matériaux de construction

Une nouvelle unité de fabrication des matériaux de constructions (Hourdis, Parpaings, Bordures et Pavés), a été inaugurée, avant-hier, au chef lieu de wilaya dans la zone industrielle, par le wali de Tissemsilt, Abdelkader Benmessaoud.

Abed Meghit

Cette unité est équipée de la dernière technologie espagnole. Cette usine dispose d'une capacité de production de plus de 6 205 000 unités/an, en Hourdis, de 6 205 000 unités/an, en Parpaings, 2 394 400 unités/an, en Bordures et 10 912 000 unités/an, de Pavés, des produits écologiques qui seront produits pour la première fois en Algérie. Selon le gérant de l'usine, Dilmi Bouras, le coût de cet investissement est de 620 000 000 DA. "Cette nouvelle unité va contribuer à l'instar des autres investissements en cours de réalisation à Travers la wilaya de Tissemsilt à atteindre les objectifs que les pouvoirs publics ont fixés, cette unité aidera considérablement à baisser la pression sur la demande en produits des matériaux de construction. Cette nouvelle unité de fabrication des matériaux de constructions, vient à point nommé renforcer le secteur des matériaux de construction, et répondre ainsi aux besoins

des chantiers répartis à travers la wilaya et les wilayas limitrophes. L'unité est conçue également selon des normes qui respectent l'environnement. Par ailleurs, le wali a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'une unité de fabrication et montage de centrale à béton et ponts roulants dans la zone industrielle du chef lieu de wilaya. Cette unité de production, inscrite au titre de l'investissement privé, sera concrétisée dans un délai de 24 mois et permettra de créer 120 emplois permanents. Le wali de Tissemsilt, M. Abdelkader Benmessaoud, a inspecté ce jeudi, le projet de la réalisation de 800 logements de type location vente de l'AADL, au chef lieu de wilaya. Le premier magistrat de la wilaya a saisi cette occasion pour appeler les responsables en charge du projet à respecter les délais de réalisation ainsi que la qualité, avant de demander aux autres responsables concernés de prévoir la dotation de ces 800 logements de toutes les structures nécessaires. Le projet a



été confié à une entreprise Turque de droit Algérien dénommée «Dek In San». Le terrain a été retenu au lieu «POS Senawber» à l'est de la ville, avec un délai de réalisation ne dépassant pas les 21 mois, pour un coût de 2 325 000 000, 00 DA, dont les travaux ont été lancés en janvier 2018. Selon les détails fournis au cours de cette visite, par le responsable de l'AADL de Tissemsilt qu'un quota sera affecté aux souscripteurs avant la fin d'année

2018. Le wali de Tissemsilt, M. Abdelkader Benmessaoud a également annoncé un nouveau quota de 1 500 logements AADL dans le cadre du programme 2018 sera implanté dans le même site «POS Senawber». «Nous rassurons tous les citoyens que la plupart des programmes d'habitat AADL seront concrétisés», a déclaré Monsieur le wali de Tissemsilt, en soulignant que le citoyen ayant fait un versement bénéficiera d'un logement.

TISSEMSILT:

Les éléments de la Sûreté de wilaya servent des repas chauds aux sans abris

► Chaque SDF a une histoire poignante à raconter

A la suite de la vague de froid et des chutes incessantes de neige à travers toutes les régions de la wilaya, la sûreté de wilaya de Tissemsilt a mis en place un dispositif spécial au profit des SDF. Une sortie des éléments de la sûreté de wilaya de Tissemsilt, ont pris part jeudi soir, à une visite organisée aux profits des sans abris, ayant élu domicile au niveau de différentes artères du chef lieu de wilaya. Outre des repas chauds, qui ont été distribués toujours par les éléments de la sûreté de wilaya. Une opération, qui se répète chaque soir, nous dira le commissaire de police, Miloud Tine, chargé de la chargée de la communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya. Il est de notre devoir insistera, ce responsable de nous rapprocher de cette frange de la société pour tenter de la prendre en charge. C'est quatre personnes dont une seule femme (SDF) qui ont retrouvées, une femme (SDF) originaire de Theniet El Had a été présentée à la police pour la protégée car un jeune la provoquée, le second SDF a été retrouvé à côté du siège de l'APC, le troisième (SDF) a été retrouvé à



la cité de hai Sbaâ et le quatrième a été retrouvé à quelque mètres du siège de la sûreté de wilaya, tous ont bénéficié d'un repas complet ce jeudi soir, soupe chaude plat de résistance, pain et produits laitiers. Mais sur place, les témoignages bouleversants de certains de ces sans abris nous laissera sans voix. Le départ a été pris de la sûreté de wilaya vers 19 heures 30 minutes; dès l'arrivée des voitures de polices, les habitués de ces lieux prirent peur, ils ne reprendront confiance que lorsqu'ils verront que ces policiers leur avaient ramenés de quoi manger. Mais, ils seront mis en confiance et chacun racontera son histoire ou plus exactement comment se

fait-il qu'ils se soient retrouvés sans abris. Leur majorité étant des hommes sont originaires de Tissemsilt. La tournée a pris fin aux environs de 22 heures 30. «Il s'agissait pour nous d'apaiser les souffrances de ces personnes qui s'accrochent en cette période de froid à travers des gestes comme un repas chaud, des couvertures, des vêtements chauds pour chaque personne sans abri trouvée dans la rue la nuit», indique le commissaire de police, Miloud Tine, chargé de la cellule de communication de la sûreté de wilaya. Cette opération de solidarité et d'assistance aux sans-abri sera maintenue jusqu'à la fin de l'hiver, nous confie M. Tine Miloud, commissaire de police, chargé de la cellule de communication et des relations publiques de la sûreté de wilaya de Tissemsilt. La sûreté de wilaya de Tissemsilt invite les citoyens à ne pas hésiter à contacter les services de la sûreté de wilaya via les numéros verts "15 48, 17, 104 et Allo Chorta" de la police demeure au service des citoyens 24H/24H durant tous les jours de la semaine pour toute demande d'aide, de secours ou d'intervention.

A.M.

CONSTANTINE:

Relogement de 85 familles de la cité Benboulaïd

Quatre vingt cinq (85) familles résidant dans des immeubles menaçant ruine à la cité Benboulaïd (dans la ville de Constantine) ont été relogées jeudi, a-t-on appris du directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), Abdelghani Dib. Les familles concernées par cette opération "d'urgence", ont été relogées dans des habitations neuves implantées à la ville Ali Mendjeli et dotées des équipements d'accompagnement nécessaires, a précisé M. Dib, rappelant l'engagement de l'Etat à prendre en charge toutes les familles évoluant dans des condi-

tions précaires. Tous les moyens humains et logistiques ont été mobilisés pour permettre un meilleur déroulement de cette opération de relogement, décidée suite à diagnostic technique engagé sur l'état de ces logements fragilisés, a souligné le DG de l'OPGI.

Le reste des immeubles de cette cité, une dizaine environ, fait l'objet d'une étude de diagnostic devant permettre "d'identifier les parties à consolider", a fait savoir le même responsable.

APS



LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Démantèlement d'une bande de malfaiteurs et saisie de plus de 3 kg de kif traité à Alger, selon la Gendarmerie nationale

La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Dar El Beïda a démantelé une bande de composée de 5 trafiquants de drogue et saisi 3,5 kg de kif traité et des armes blanches, a indiqué jeudi un communiqué de la brigade.

Cette opération qui est intervenue suite aux investigations menées par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Dar El Beïda, en collaboration avec la section de sécurité et d'intervention de Bab Ezzouar et des équipes cynotechniques, a permis l'arrestation de 5 individus, âgés entre 20 et 30 ans, qui s'adonnaient au trafic de drogue et la saisie d'une quantité de drogue (kif traité), au niveau d'un fast-food, situé dans la commune de Dar el Beïda. Après obtention d'un mandat de perquisition auprès du procureur de la République, les locaux de ce fast food ont été fouillés, avec l'aide des équipes cynotechniques et une quantité de 3,5 kg de kif traité, dissimulée dans le réfrigérateur du local, a été récupérée, ainsi que des armes blanches de différents types et calibres. Cinq individus ont été arrêtés à l'issue de l'opération. Les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Dar El Beïda qui a ordonné leur placement en détention préventive.



CAMPAGNE OLÉICOLE :

Plus de 7.112 quintaux d'olives récoltés à Ouargla

Plus de 7.112 quintaux d'olives ont été récoltés dans la wilaya d'Ouargla, au titre de la campagne de cueillette de la saison agricole 2017-2018, a-t-on appris jeudi auprès de la Direction locale des services agricoles (DSA). Répartie entre 2.816,5 QX d'olives de table et 4.296 QX d'olives destinés à la production d'huile, cette récolte a été réalisée sur une superficie (en rapport) de près de 225 hectares, totalisant plus de 34.060 oliviers, soit un rendement estimé à 27 QX/ha. L'huile d'olive extraite, a atteint les 48.724 litres, à raison de 11 litres/quintal, a-t-on précisé. La wilaya d'Ouargla recense actuellement 41.131 oliviers es-

sentiellement des variétés "Chemlel" et Sigoise", implantés sur une superficie globale de 1.575 ha à travers différentes communes, dont Hassi-Benabdallah, Hassi-Messaoud et El-Hedjira, selon les données du Service d'organisation de la production et de l'appui technique (SOPAT) à la DSA. La culture de l'olivier a connu une intensification au fil des ans dans cette wilaya du Sud-est du pays, grâce à l'engouement des agriculteurs pour cette filière stratégique et le soutien assuré par l'Etat pour encourager son développement, a-t-on souligné. Elle a connu un essor dans cette wilaya, confortée par les résultats

probants enregistrés ces dernières années par certains agriculteurs ayant relevé le défi d'obtenir un produit de qualité qui réponde aux exigences des consommateurs, non seulement sur le marché national mais aussi sur les marchés internationaux. Un de ces agriculteurs est Abdeldjebbar Bensaci dont l'oliveraie, fruit d'un investissement agricole privé, avec un appui technique espagnol, a enregistré des résultats jugés "encourageants" en matière de qualité de production d'olives et d'huile et est considérée comme un modèle réussi de l'oléiculture dans cette wilaya du Sud-est du pays. Couvrant une superficie de 120

ha (extensible) dans la commune de Hassi-Benabdallah, cette oliveraie, qui abrite l'unique huilerie moderne d'Ouargla, compte un total de 100.000 oliviers, de variétés locales et importées (Chemlel, Sigoise, Arbequina et Arbozana), dont 20.000 oliviers productifs sur une surface exploitée de 40 ha, selon son promoteur. Dans le sillage de ses objectifs à court terme, ce promoteur envisage l'exportation d'huile d'olive conditionnée (dosettes) vers divers marchés internationaux, notamment ceux de l'Arabie Saoudite, des Emirats Arabes Unis et de Mauritanie, en plus de l'extension de la superficie oléicole.

RELIGION

La Ligue des ulémas, imams du Sahel éditera un guide sur la terminologie et sécurité intellectuelle

La Ligue des ulémas, prêcheurs et imams de la région du Sahel envisage de publier un guide sur la terminologie et la sécurité intellectuelle, a-t-on appris du secrétaire général de cette ligue Youcef Belmehdi.

L'élaboration de ce travail, destiné aux imams et ulémas, a impliqué des savants membres de cette ligue et l'ouvrage sera publié dans les "prochains mois", a fait savoir Youcef Belmehdi, en marge du Fo-

rum du quotidien El Djoumhouria qui avait reçu mercredi le président du Haut conseil islamique (HCD), Bouabdellah Ghoulamallah.

Ce guide comporte plusieurs axes dont la morale musulmane, des réponses à ceux qui dénigrent l'Islam et le qualifie de religion sanguinaire et terroriste, ainsi que la terminologie qui rassemble la nation musulmane sur le sens de la fraternité, ajoute la même source.

Avant sa publication, l'ouvrage sera soumis au débat, à l'enrichissement de son contenu et éventuellement à la correction, a souligné le SG de la Ligue. Pour rappel, cette ligue a mis sur pied, depuis une semaine, au Tchad, des ouvrages de penseurs algériens sur la jurisprudence algérienne de la pensée de tolérance, la défense du référent religieux pour mieux renforcer la sécurité intellectuelle dans la région, a signalé Youcef Belmehdi.

ACCIDENTS DE LA ROUTE:

2 morts et 247 blessés en une semaine dans les zones urbaines

Deux personnes ont trouvé la mort et 247 autres ont été blessées dans 206 accidents de la routes enregistrés au niveau des zones urbaines durant la période allant du 6 au 12 février, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Les accidents de la circulation ont connu une baisse (-12) par rapport aux statistiques enregistrées la semaine dernière,

tandis que le nombre des blessés a augmenté (+2), précise la même source qui a fait état d'une diminution du nombre de décès (-7). Les études menées par les services de la Sûreté nationale font ressortir que le facteur humain est à l'origine de plus de 95% de ces accidents, en sus d'autres éléments liés au véhicule et à l'environnement.

Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale

(DGSN) réitère son appel aux usagers de la route à la vigilance et au respect du code de la route, notamment avec les conditions météorologiques défavorables enregistrées ces derniers jours dans plusieurs régions du pays.

La DGSN rappelle enfin qu'un numéro vert (15-48) et un numéro de secours (17) sont mis à la disposition des citoyens 24/24h.

APS



ORAN: 680 stations de service contrôlées en 2017

Pas moins de 682 stations de service, activant à travers le territoire de la wilaya d'Oran, ont été contrôlées, durant l'année 2017, par les agents de l'Office national de la métrologie légale (ONML) pour s'assurer du bon fonctionnement des volucompteurs, a-t-on appris, jeudi, du chef de l'antenne régionale de cet établissement public.

Durant cette période, quinze volucompteurs multi-produits ont été refusés après essais des débits par les agents de contrôle de l'ONML pour dépassement de la marge d'erreur tolérée par la réglementation, a indiqué à l'APS Mokhtar Labdi, précisant que cette opération de contrôle vise à protéger le consommateur.

Ces 15 machines de distributions des carburants défectueuses devraient être réparées impérativement après opération de contrôle comme le stipulent les textes législatifs et réglementaires, a ajouté la même source. Le bilan annuel de cette antenne régionale de l'Office fait état également de la vérification au niveau de la wilaya d'Oran, de 3.354 taximètres dont 25 ont été refusés puis réajustés.

D'autres activités dont le jaugeage des citernes réservoirs, des cuves de stockage des carburants, des centrales à béton, des ponts-bascules et masses ont fait l'objet des contrôles ciblés périodiques par les mêmes agents.

Vingt hôtels classés se lancent dans le tri sélectif

Une première expérience de tri sélectif des déchets a été lancée à travers plus de 20 établissements hôteliers de la wilaya d'Oran, a-t-on appris jeudi du directeur de wilaya du tourisme et de l'artisanat, Belabbès Kaim Benamar.

Une vingtaine d'hôtels, classés de 3 à 5 étoiles, a pris part à cette expérience, la première du genre qui entre dans le cadre du tourisme durable, a-t-il indiqué.

Cette initiative touchera ensuite tous les établissements hôteliers, les complexes touristiques et les restaurants classés, en vertu d'un accord signé entre la direction du tourisme et l'artisanat et l'Entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC CET), a précisé M. Kaim Benamar.

Ce programme, supervisé par des entreprises spécialisées dans ce créneau en collaboration avec le CET et la direction de l'environnement, permettra l'appui des opportunités d'investissement proposés par les dispositifs de soutien à l'emploi.

La valorisation de la récupération et du recyclage des déchets, dont le papier, le carton et le verre, permettra aux entreprises spécialisées d'enranger des revenus supplémentaires et de contribuer à la propreté de l'environnement.

BRÉSIL: 3 morts suite à de fortes pluies survenues à Rio de Janeiro



Trois personnes ont été tuées et une autre blessée, jeudi à Rio de Janeiro, suite à des pluies torrentielles qui se sont abattues en quelques heures, provoquant inondations et glissements de terrain, ont annoncé les services de secours de la ville.

Dans le quartier Quintino Bocaiuva au nord de la ville, deux personnes, un homme et une femme, ont été tuées dans un glissement de terrain qui a détruit la maison où ils habitaient, a annoncé le service des pompiers.

Un agent de la police qui patrouillait à Realengo a été tué suite à la chute d'un arbre sur son véhicule, à cause des pluies et de vents violents dépassant les 120 km/h.

En plus des inondations, ces fortes pluies ont provoqué des coupures d'électricité et la fermeture de plusieurs routes, bloqués par les chutes d'arbres, ce qui a perturbé le transport public et la circulation au niveau des principaux axes routiers comme l'autoroute Grajaú-Jacarepaguá et l'Avenida Brasil.

Quatre hôpitaux ont également été inondés par les intempéries, selon des images relayées par la chaîne de télévision locale "RJ TV". Une cinquantaine de familles ont dû être évacuées de leurs domiciles dans la favela d'Alemao et une rivière proche de la favela de Skoll a débordé, inondant et détruisant plusieurs maisons.

Ces pluies ont également détruit un tronçon de la piste cyclable de Tim Maia, qui relie les quartiers de Leblon et de Barra da Tijuca (sud), et provoqué des perturbations du trafic aérien au niveau de l'aéroport International de Rio de Janeiro "Galeão", où plusieurs vols ont été détournés vers d'autres villes.

Selon des données du système d'alerte de la Mairie de Rio de Janeiro (Rio Alert), le volume de pluie tombé entre mercredi (17 heures) et jeudi (02 heures) dans certaines zones de la ville équivalait à 150% de la moyenne enregistrée au moins de février.

MOZAMBIQUE : 34 personnes sont mortes à cause des intempéries des 13 derniers jours

L'Institut mozambicain de gestion des catastrophes (IMGC) a annoncé mercredi que 34 personnes sont mortes au cours des 13 derniers jours à cause des conditions météorologiques extrêmes dans le nord et le centre du pays.

"Parmi les victimes, 17 ont été foudroyées, deux noyées, 12 ont été victimes de vents violents, deux emportées par l'eau et une électrocutée", a déclaré Paulo Tomas, porte-parole de l'IMGC. "Au cours de cette période, le nombre total de personnes touchées s'élève à 3.925, concernant environ 796 familles", a ajouté le porte-parole.

L'institut n'a pas exclu la possibilité de plus de dégâts car on s'attend à davantage de pluie dans les quatre prochains jours dans les régions du centre et du nord du pays.

La saison des pluies au Mozambique durera jusqu'à la fin du mois de mars et l'IMGC a déclaré qu'il était en train d'aider les gens vivant dans la région touchée avec des abris provisoires et de la nourriture.

APS

CANADA : Les pères célibataires meurent plus jeunes en raison d'une mauvaise hygiène de vie

Le risque de mourir prématurément est plus que doublé pour les pères célibataires par rapport aux mères célibataires ou aux pères en couple, selon une étude publiée jeudi et réalisée au Canada.

"Notre étude souligne que les pères célibataires ont une mortalité plus élevée, et démontre la nécessité de politiques de santé publique pour contribuer à identifier et soutenir ces hommes", a affirmé l'auteure principale, Maria Chiu, chercheuse en santé publique à l'université de Toronto. Publiée par The Lancet Public Health, l'étude porte sur des questionnaires de santé auprès de 40.500 personnes entre 2000 et 2012. Chez les 871 pères sans compagne dénombrés, le taux de mortalité atteignait 5,8 pour mille. C'est nettement plus que chez les mères célibataires (1,7 pour mille) et les pères en couple (1,9 pour mille).

En prenant en compte des facteurs spécifiques à ces pères célibataires, en moyenne plus âgés et plus souvent atteints

par le cancer ou les maladies cardiovasculaires, le risque de mortalité restait deux fois plus élevé. La raison n'est pas établie avec certitude, mais les chercheurs soupçonnent le stress et "des modes de vie moins sains": alimentation peu équilibrée, manque d'exercice physique, et consommation plus forte d'alcool.

De plus, ces hommes ont, semble-t-il, "moins souvent un réseau social, une assistance sociale ou un soutien dans l'éducation de leurs enfants" que les mères célibataires. Par rapport à elles, qui ont plus souvent été abandonnées par leur partenaire avant la naissance d'un enfant, les pères seuls sont plus fréquemment veufs, divorcés ou séparés après une relation durable.

Les séparations font que de



plus en plus d'enfants dans le monde vivent avec un seul parent. Aux États-Unis, la proportion est passée de 8 à 23% entre 1960 et 2016, selon le Bureau du recensement. En Europe, le Danemark est d'après l'OCDE le pays à la plus forte proportion de ménages monoparentaux (23% avec une

femme, 7% avec un homme). C'est le cas de respectivement 19 et 4% des ménages en France. Un démographe de l'ONU, Joseph Chamie, avait calculé en 2016 que "sur les 2,3 milliards d'enfants que compte le monde, 14%, soit 320 millions, vivent dans une famille monoparentale".

BILAN DE L'UNICEF SUR LA PAUVRETÉ AU MAROC: Privations, inégalités et défaillances multiples

Les privations diverses et des inégalités "ont explosé au Maroc", les défaillances à différents niveaux aussi, selon une enquête de l'Unicef portant sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants de "plus en plus laissés pour compte" notamment dans les régions rurales que compte le pays, où quatre enfants sur dix sont dans une situation de pauvreté.

Conduite par le Fonds des Nations-Unies pour l'enfance (Unicef), l'enquête sur la pauvreté multidimensionnelle des enfants au Maroc a porté notamment sur la nutrition, la santé et les retards en terme d'éducation qui touchent notamment les enfants dans le milieu rural, frappés de plein fouet par le creusement des inégalités et privations multiples.

Intitulé: "Profil de la pauvreté des enfants au Maroc", le travail élaboré en novembre 2017 et publié récemment, pointe les défaillances d'un développement "peu inclusif". Ainsi, quatre enfants sur dix sont dans une situation de pauvreté, dont trois vivant dans le milieu rural contre un seul en milieu urbain. Les tranches d'âge les plus touchées sont celles qui oscillent de 0 à 4 ans (notamment pour des raisons de malnutrition et d'accès aux soins) et la catégorie des 15 à 17 ans (pour des raisons de déscolarisation principalement).

Par contre un constat plus marquant, est le niveau de privation par rapport au logement. En effet, presque un tiers des enfants marocains vivent dans des habitations surpeuplées et/ou bâties avec des matériaux insalubres (les deux pouvant s'accumuler). Le rapport montre, graphique à l'appui, qu'un enfant sur quatre au Maroc subit la privation au niveau de l'eau et 8% n'ont pas à leur disposition des sanitaires.

L'Unicef constate aussi que beaucoup d'enfants ne sont pas couverts malgré, la soit disant, progression dans la couverture médicale. Cette étude met en avant les liens entre pauvreté multidimensionnelle et pauvreté monétaire.



Ainsi, 4,4% des enfants vivent dans des ménages avec un niveau de consommation au-dessous de la ligne de pauvreté monétaire. Et 14,4% des enfants sont issus de ménages vivant juste au-dessus du seuil de pauvreté et restent donc vulnérables à la pauvreté monétaire. De ce fait 18,8% des enfants au Maroc sont, soit pauvres, soit vulnérables dans le domaine monétaire.

L'enquête établit aussi que plus de 34% des enfants concernés par la pauvreté multidimensionnelle ne sont pas dans un cas de pauvreté monétaire, ce qui démontre que les ressources monétaires ne préservent pas l'enfant d'une pauvreté multidimensionnelle et que les deux formes peuvent se cumuler.

Des chiffres qui cachent d'importantes inégalités

Pour ce qui est de la couverture médicale, il est indiqué que de 46%, pour le groupe d'âge 15-17 ans, à 53% pour le groupe d'âge 0-4 ans sont privés d'une assurance médicale de base.

Selon la même étude, pas moins de 27% des enfants de moins de 5 ans sont privés en termes de nourriture. Une privation qui se manifeste en plus grande partie sous forme de surpoids et obésité que sous forme d'insuffisance pondérale.

Les deux faces de la problématique nutritionnelle des enfants au Maroc (la sous

nutrition et le surpoids/obésité) sont étroitement liés aux pratiques nutritionnelles inadéquates et à la qualité nutritive de l'alimentation donnée aux enfants.

Les résultats de l'analyse montrent aussi un léger désavantage pour les garçons comparés aux filles, due notamment à une prévalence d'émancipation plus élevée pour les premiers (9,9 % pour la garçons contre 6,4% pour les filles). En terme de santé, les indicateurs retenus sont liés aux soins périnataux pour les mères, qui plus généralement reflètent l'accès aux soins de santé de base pour les petits enfants. Dans l'ensemble, 13,4% des enfants âgés entre 0-4 ans sont privés relativement à la dimension santé. Cela est dû au fait que leur mère n'a pas eu de consultations prénatales pendant leur dernière grossesse et/ou que leur dernier accouchement n'a pas eu lieu en milieu surveillé.

En matière d'éducation, les données montrent des niveaux de "privations très importants" pour les enfants des tranches d'âge 5-14 ans (période de l'éducation obligatoire) et 15-17 ans (adolescence en transition vers l'âge adulte).

Ainsi, pour les enfants de 5-14 ans, le taux de privation en la matière s'élève à 12,9%, du fait de ces enfants ne fréquentent pas l'école, la plupart étant des enfants de 5 ans, non inscrits dans des établissements préscolaires. L'autre facteur contribuant à ce niveau substantiel de privation est le retard scolaire, avec 8,4% des enfants d'âge 13-14 ans n'ayant pas encore achevé le niveau primaire.

Le taux de privation est bien plus élevé pour le groupe d'âge 15-17, pour lequel 35,3% des enfants sont privés en termes d'éducation. En premier parce qu'ils sont déjà "hors du système scolaire (29%)", ou parce qu'ils ont enregistré "un retard dans l'achèvement du niveau de collège (12,2%)".

En général, ces taux moyens cachent bien d'importantes inégalités entre les enfants, selon le milieu de résidence, le niveau d'éducation du chef de ménage et le niveau socio-économique du ménage.

PÉROU 5 détenus mineurs morts dans une émeute accompagnée d'un incendie



Cinq détenus mineurs sont morts mercredi lors d'une émeute accompagnée d'un incendie dans une prison de Trujillo, dans le nord du pays, a indiqué la police.

Les événements se sont produits vers 13h00 locales (18h00 GMT). "Les mineurs ont péri apparemment asphyxiés", a expliqué la police. Selon les médias locaux, 30 autres détenus mineurs ont été blessés et hospitalisés. Les pompiers ont mis trois heures pour mettre fin à l'incendie. Les chaînes de télévision ont diffusé des images

de familles éplorées devant le centre pénitentiaire d'où se dégageaient des colonnes de fumée. "Nous avons connaissance pour l'instant de cinq personnes décédées, cinq mineurs", a précisé à l'AFP Helber Ordonez, de la police de Trujillo, situé à 500 km au nord de Lima. "Il y a eu une mutinerie" et il y a eu un incendie, les détenus s'étant emparés de matelas, a-t-il indiqué. Les prisons péruviennes, pour les adultes comme pour les mineurs, souffrent de surpeuplement.

USA Une fusillade dans un lycée en Floride fait 17 morts, l'auteur arrêté

Un jeune homme de 19 ans a ouvert le feu mercredi dans un lycée du sud-est de la Floride faisant 17 morts, a indiqué le shérif du comté de Broward, Scott Israel. Le tireur a été arrêté et identifié comme Nikolaus Cruz, né en septembre 1998, dont les publications sur les réseaux sociaux étaient "très alarmantes". Il était armé d'un fusil d'assaut semi-automatique AR-15. La fusillade a eu lieu peu avant la fin des cours, dans le lycée Marjory Stoneman Douglas de Parkland. Une personne a été évacuée sur un brancard



et transportée en ambulance, selon les images prises par l'hélicoptère de la chaîne NBC6. Les images des télévisions locales montraient plusieurs dizaines de personnes sortant de l'école sous les mains en l'air ou croisées derrière la

tête. Des ambulances, des camions de pompiers ainsi qu'une longue cohorte de voitures de police et plusieurs véhicules blindés d'un groupe d'intervention étaient stationnés près du lycée. Des élèves ont été évacués par hélicoptère.

CÔTE D'IVOIRE : Les entreprises de presse créent un portail commun



Les patrons de la presse ivoirienne, confrontée depuis quelques années à une mévente des journaux, ont mis en place mercredi à Abidjan un portail numérique pour mieux distribuer leurs produits.

La plateforme numérique "pres-

secotedivoire.ci", propriété du Groupement des éditeurs de presse de Côte d'Ivoire (GEPPI) est spécialisée dans la distribution numérique des journaux. "Ce portail est plus viable et plus rentable pour faire face à la crise née de la mévente des journaux sur un marché concurrentiel", a expliqué le président du GEPPI, Patrice Yao, lors d'une cérémonie. "C'est un journal en ligne qui va vendre du contenu, avec la spécificité qu'il appartient à tous les éditeurs de presse", a-t-il précisé. Le ministre ivoirien de la Communication et de l'Economie numérique Bruno Koné a affirmé de son côté, que presseco-tedivoire.ci était "une démonstration de la résilience du secteur de la presse et de sa capacité à s'adapter à son environnement", soulignant que "le marché du numérique se porte bien".

SCHENGEN : La Bulgarie prête à une adhésion partielle mais «immédiate»



Le Premier ministre bulgare Boiko Borissov, dont le pays assure la présidence tournante de l'UE, a souhaité jeudi la levée des contrôles aux frontières aériennes et maritimes du pays, jugeant ainsi la Bulgarie apte à intégrer partiellement mais «immédiatement» l'espace Schengen.

S'agissant de l'ouverture des frontières «aériennes et maritimes», M. Borissov a dit «espérer» que l'intégration de la Bulgarie à l'espace de libre circulation Schengen soit acceptée «immédiatement» par ses partenaires européens.

Le Premier ministre de centre droit ne s'est pas dit opposé à une adhésion par étapes à l'espace européen de libre circulation, qui repousserait à plus tard la question de la levée des contrôles aux frontières terrestres.

L'Allemagne est notamment favorable à cette intégration par étapes. Membres de l'UE depuis 2007, la Bulgarie et la Roumanie ont rempli les critères techniques d'admission à Schengen, mais certains Etats, comme les Pays-Bas, ne sont pas favorables à leur adhésion, estimant que ces deux pays doivent faire plus de progrès contre la corruption afin de protéger les frontières de façon fiable.

«Nos amis néerlandais devraient approuver (l'ouverture, ndr) des frontières aériennes et maritimes de la Bulgarie et de la Roumanie. Et laisser la question de la frontière terrestre pour la fin», lorsque la question migratoire sera moins aiguë, a déclaré le chef du gouvernement devant des journalistes, en marge d'une rencontre informelle des ministres des Affaires étrangères de l'UE à Sofia.

M. Borissov estime cependant que la Bulgarie remplit d'ores et déjà tous les critères pour une intégration complète à l'espace Schengen. «La Bulgarie a pris l'engagement de protéger les frontières extérieures et le fait parfaitement», a-t-il souligné, rappelant qu'une longue clôture barbelée, renforcée par une surveillance humaine, avait été érigée le long des quelque 270 kilomètres de sa frontière terrestre avec la Turquie, qui est aussi une frontière extérieure de l'UE.

Concernant les reproches de corruption, M. Borissov s'est dit jeudi «irrité car ce n'est pas juste», estimant que «la corruption est partout» et pas seulement en Bulgarie.

INDONÉSIE: Une éléphant de Sumatra retrouvée morte dans un parc national



Une éléphant de Sumatra, espèce menacée, a été retrouvée morte dans un parc national en Indonésie avec des blessures qui semblent provenir de balles de fusil, a indiqué le ministère de l'Environnement.

L'éléphant qui gisait dans le parc national de Way Kambas depuis au moins deux jours avait la trompe coupée et cinq trous dans le corps ressemblant à des blessures par balles sur le côté droit, a précisé le ministère dans un communiqué mercredi.

"Elle n'avait plus de dents, peut-être emportées par des chasseurs. C'est la raison pour laquelle nous pensons qu'elle a essuyé des tirs, mais nous devons encore faire davantage d'investigations", a déclaré un porte-parole du ministère, Djati Witjaksono. Cet incident intervient environ deux mois après qu'une autre éléphant de Sumatra qui attendait un petit a été retrouvée morte dans une

plantation de palmiers à huile, apparemment empoisonnée par des villageois dans la province d'Aceh.

L'an passé aussi, un éléphant avait été retrouvé mort sans défenses à Aceh, au côté de son petit de 11 mois. Les éléphants de Sumatra sont classés comme espèce en danger critique d'extinction sur la liste rouge de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Le nombre d'éléphants de Sumatra à l'état sauvage est estimé à moins de 3.000. Ils sont souvent la cible de braconniers en raison de leurs défenses, vendues à prix d'or pour être utilisées dans la médecine traditionnelle chinoise, mais aussi de cultivateurs mécontents de les voir dans leurs plantations. La réduction de l'habitat naturel des éléphants au profit de plantations pousse ces animaux vers les territoires exploités par l'homme.

MALAISIE Une langue inconnue découverte dans une tribu en Malaisie



Des linguistes ont récemment découvert que 280 personnes appartenant à une tribu malaisienne vivant dans un village reculé du nord du pays parlaient une langue jusqu'ici non répertoriée, le jedek. Les chercheurs de l'Université de Lund (Suède) ont découvert cette langue dans le cadre d'un projet visant à recenser les langues des communautés locales de Malaisie, a indiqué l'université dans un communiqué. La langue officiellement pratiquée dans le village en question était le jahai, mais en posant des questions, les linguistes se sont aperçus qu'un autre idiome était utilisé par certains habitants. "Nous avons réa-

lisé qu'une grande partie du village parlait une langue différente. Ils utilisaient des mots, des phonèmes et des structures grammaticales qui n'existaient pas en jahai. Certains de ses mots suggéraient qu'il existait un lien avec d'autres langues utilisées dans des parties éloignées de la péninsule malaisienne", a expliqué dans le communiqué Joanne Yager, membre de l'équipe des chercheurs. Le village avait déjà été étudié par des scientifiques, a précisé son collègue Niclas Burhenhult, mais "en tant que linguistes, nous avons posé des questions différentes et avons trouvé quelque chose qui avait échappé aux anthropologues".

Le jedek reflète un mode de vie où l'égalité entre hommes et femmes était plus grande que dans les sociétés occidentales, sans violence et qui n'encourage pas la compétition entre les enfants, a précisé l'université de Lund.

Il n'existe pas par exemple de verbe autour du concept de propriété comme appartenir, voler, acheter ou vendre. En revanche, il y a "un vocabulaire fourni pour décrire le fait d'échanger et de partager", a précisé le communiqué.

Selon l'Unesco, il existerait dans le monde au moins 6.000 langues parlées, mais la moitié est menacée de disparition.

APS

BRONCHIOLITE : PAS DE PANIQUE !

450 000 bébés de moins de 2 ans sont touchés par l'épidémie de bronchiolite qui survient chaque hiver. Le nourrisson peut être soulagé avec des mesures simples et de la kiné respiratoire, prescrite désormais au cas par cas.

Un nez qui coule, une toux. Cela commence comme une rhinopharyngite banale. Et puis, soudain c'est l'inquiétude : bébé semble mal respirer, il est très mal en point. C'est sans doute une bronchiolite. Cette infection virale est liée le plus souvent au VRS (virus respiratoire syncytial). Elle survient pendant l'automne et l'hiver touchant les enfants de moins de 2 ans. Elle peut être plus sévère chez les bébés de moins de 6 semaines et chez les anciens prématurés.

Bébé a le nez encombré et tousse. Il peut présenter une gêne pour respirer : il respire plus vite que d'habitude, on voit ses côtes, il respire avec le ventre, et on peut également entendre un sifflement. Comme il est gêné pour respirer, il peut avoir du mal à téter ou à prendre ses biberons.

Que faire pour soulager bébé ?

D'abord des lavages de nez au sérum physiologique, avant le biberon et avant de le coucher. On allonge bébé, on lui met la tête sur le côté et on injecte le contenu d'une pipette de sérum dans la narine (le sérum va ressortir dans l'autre narine). On tourne la tête de bébé et on nettoie la seconde narine de la même façon.

Des aérosols de sérum salé hypertonique (eau très salée) sont préconisés depuis deux ou trois ans. Ils sont prescrits chez les enfants de moins de 1 an présentant une bronchiolite modérée à sévère. Ces aérosols utilisés initialement dans la mucoviscidose permettent de diminuer les sécrétions et ainsi d'améliorer l'enfant. L'efficacité est évaluée par le médecin qui va, soit décider d'un retour au domicile pour l'enfant après son aérosol, soit d'une poursuite des aérosols en hospitalisation.

On fractionne son alimentation en lui proposant des quantités plus petites mais plus souvent sur la journée. Autre conseil : relever un tout petit peu le haut de son ma-



telas en mettant un coussin ou des livres en dessous (couchage en proclive), car il est plus facile de respirer quand on a la tête un peu surélevée.

Kiné ou pas kiné ?

Pendant longtemps, toute bronchiolite conduisait à la prescription systématique de kinésithérapie respiratoire. En décembre 2012, l'efficacité de cette méthode a été remise en cause dans la revue "Prescrire". La kiné respiratoire libère les bronches encombrées, mais elle n'aide pas les bébés à guérir plus vite. Aujourd'hui, la prescription de séances de kiné respiratoire se fait donc au cas par cas, explique le Dr Nguyen.

Un même enfant peut avoir besoin de kiné lors d'un premier épisode de bronchiolite mais pas lors du deuxième.

Tout bébé ou enfant gêné pour respirer doit être montré à un médecin pour poser le diagnostic et pour être évalué. La prescription de kiné repose sur plusieurs critères : le degré d'encombrement des bronches, le retentissement sur l'état général (il continue de boire ou pas), l'évolution ou non vers l'amélioration.

Il faut consulter rapidement s'il s'agit d'un nourrisson de moins de 6 semaines ou d'un ancien prématuré, s'il y a de la fièvre associée à une gêne respiratoire chez un enfant de moins de 3 mois, des signes

de mauvaise tolérance respiratoire (enfant moins tonique, respiration rapide à plus de 50 respirations par minutes, on voit ses côtes quand il respire, les lèvres sont bleues) ou bien s'il prend moins de la moitié de son alimentation habituelle après avoir bien désobstrué le nez.

La guérison se fait en 5 à 10 jours et, la plupart du temps, l'évolution spontanée ne pose pas de problème. Il peut arriver qu'il y ait besoin d'une hospitalisation. L'enfant peut avoir besoin d'oxygène ou bien avoir besoin d'être aidé pour manger grâce à une sonde passant par le nez ou la bouche emmenant le lait jusqu'à l'estomac en évitant que l'enfant se fatigue.

LES MEILLEURS RÉFLEXES CONTRE LE VIRUS

Alors que l'épidémie de bronchiolite du nourrisson commence à sévir, l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) délivre ses recommandations pour réduire les risques de transmission du virus.

Jusqu'au mois de mars, la bronchiolite touche beaucoup d'enfants, surtout ceux qui vivent en collectivité. Pour réduire les risques, l'Inpes rappelle que la bronchiolite se transmet essentiellement lors d'éternuements ou de toux, mais également par les mains et les objets touchés par des personnes infectées. En cas de symptômes de bronchiolite, tels qu'une gêne pour respirer, des difficultés pour boire et manger, des sifflements ou des quintes de toux fréquentes, les parents doivent consulter leur médecin traitant. «Lavez-vous toujours les mains avant de s'occuper de votre bébé».

•Ne léchez pas la cuillère ou la tétine avant de la donner à votre enfant, et ne l'embrassez pas si vous êtes enrhumé.

•Évitez si possible les lieux publics (centres commerciaux, transports en commun...) en

période d'épidémie, car votre enfant risque d'être en contact avec des personnes malades.

D'une façon plus générale, les parents et l'entourage proche de l'enfant sont appelés à se laver systématiquement les mains à l'eau et au savon pendant trente secondes avant de prendre soin du nourrisson. Les personnes qui ont un rhume (et on sait que le rhinovirus a commencé à sévir) doivent impérativement porter un masque chirurgical pour s'occuper d'un enfant de moins de deux ans.

Toux : pas de camphre ni d'eucalyptus chez les petits !

Nous sommes tentés de nous tourner vers les solutions naturelles. Mais attention, lisons bien les notices. Les traitements contenant de l'eucalyptol ou du camphre peuvent entraîner des accidents neurologiques. Ils sont donc contre-indiqués chez les moins de 30 mois. De même, le miel n'est pas recommandé chez les moins de 1 an, en raison des risques de fausses routes (avaloir de travers) et d'allergie.



COMMENT SE DÉBARRASSER DU MUQUET DE BÉBÉ ?

Il a des taches blanchâtres dans la bouche, il pleure... C'est peut-être un muquet, qu'il faut traiter sans tarder. Ce champignon qui colonise la bouche du nourrisson peut aussi envahir le tube digestif et déclencher un érythème fessier. Le muquet se présente sous la forme d'un enduit blanc-laiteux qui tapisse principalement la langue, l'intérieur des joues et des lèvres, les gencives, voire le palais. Ces dépôts résistent au nettoyage, à la différence des traces de lait avec lesquelles ils sont parfois confondus et qui, elles, s'évacuent très facilement. Sans traitement, le muquet risque de compromettre sa route dans le tube digestif, atteindre l'anus et déclencher un érythème fessier, résistant au traitement habituel. Il s'agit du *Candida albicans*. Celui-ci fait naturellement partie de notre flore digestive. Il ne devient pathogène que dans des conditions particulières qui favorisent sa multiplication (la grossesse, la prise d'antibiotiques qui va rompre l'équilibre), il se développe alors d'autant plus facilement chez le tout-petit que son système immunitaire n'est pas encore totalement mature. Lors d'un accouchement par voie basse, le bébé entre en contact avec la flore vaginale de la maman. Le *Candida albicans* peut envahir sa bouche et commencer à proliférer. Au début, les amas blanchâtres sont muqueux et ne seront décelables qu'à l'examen du quinzième jour. Toutefois, le bébé est déjà infecté, il se met à pleurer dès qu'il tète le sein ou la tétine de son biberon. S'il absorbe de moins en moins du lait, il peut perdre beaucoup de poids, d'où l'importance de s'en inquiéter. À la maternité, la contamination peut également se produire d'un nouveau-né à un autre, via les mains du personnel soignant.

Des lavages de bouche avant chaque repas

Le *Candida albicans* a la propriété de ne pas survivre dans les milieux basiques. Le traitement l'a donc appelé à des lavages répétés avant chaque repas avec une eau bicarbonatée. L'eau de Vichy peut très bien faire l'affaire. La maman doit nettoyer délicatement l'intérieur de la bouche avec une compresse autour du doigt imbibée de cette eau pendant une semaine, voire quinze jours jusqu'à la disparition complète des amas blanchâtres. A ces lavages, on ajoute l'application d'un gel buccal antimycosique (sur ordonnance) après les repas. Très visqueux, il se met uniquement au doigt en très petites quantités, et non à la cuillère, car les risques de fausse route sont majorés. Le gel a bon goût et est très apprécié du bébé. En avalant sa salive, il permet au gel de descendre dans le tube digestif et de le désinfecter. Si les fesses sont atteintes, elles doivent être elles aussi nettoyées, rincées, puis traitées à l'aide d'une pommade antimycosique. Dans les formes très extensives de muquet, on peut prescrire un sirop antimycosique.

Bébé peut contaminer sa maman

Le bébé atteint de muquet qui est nourri au sein peut contaminer sa mère. C'est d'ailleurs parfois elle qui découvre la première le souci, puisque son sein devient douloureux. Le traitement est le même que celui de l'enfant (compresses bicarbonatées + gel antimycosique). Mais bonne nouvelle : on peut poursuivre l'allaitement sans aucun problème. Bien se nettoyer les mains après s'être occupé de son bébé est bien entendu la règle à ne pas négliger.

MORT INATTENDUE DU NOURRISSON : UNE ANOMALIE DU CERVEAU DANS 40% DES CAS

Une anomalie dans le cerveau de certains nourrissons pourrait expliquer le syndrome de mort inattendue. Cette anomalie touche la région du cerveau qui régule la respiration.

La cause jusqu'alors inconnue du syndrome de mort inattendue du nourrisson (autrefois appelée mort subite) pourrait être une anomalie du cerveau, selon une étude menée par les médecins des hôpitaux pour enfants de Boston et de Houston (États-Unis). Ces derniers ont découvert que près de 43% des nourrissons victimes de mort inattendue partageaient la même anomalie du cerveau dans la région de l'hippocampe, la partie du cerveau qui régule (entre autres) la respiration et le rythme cardiaque.

Pour leurs recherches, les médecins ont étudié, entre 1991 et 2012, l'hippocampe de 153 nourrissons décédés de façon soudaine. Certains décès pouvaient être expliqués. Ceux pour lesquels les médecins n'avaient pas d'explication ont été classés comme « syndromes de la mort inattendue du nourrisson ». Or, chez ces enfants, ils ont découvert, dans la région de l'hippocampe, une double couche de cellules nerveuses à la place de la simple couche habituelle.

« Il est probable que cette anomalie perturbe la partie du cerveau qui régule les fonctions de respiration et d'activité cardiaque lorsque l'enfant est endormi », ont souligné les médecins. Cette perturbation du fonctionnement normal du cerveau pourrait arriver plus précisément lorsque l'enfant dort dans une position autre que sur le dos. Mais d'autres études seront nécessaires pour venir compléter cette découverte.

La prévention

- Mettre les nourrissons sur le dos pour tous les moments de sommeil. Le couchage



sur le côté n'est pas aussi sûr que le couchage sur le dos et n'est pas recommandé.

- Utiliser un matelas ferme. Le matériel mou ou des objets tels que les oreillers, étre-dons, couettes, peaux de mouton ne devraient pas être mis sous l'enfant.

- Un matelas ferme recouvert par un drap est recommandé.

- Ne pas fumer pendant la grossesse. Le tabagisme maternel pendant la grossesse est un

facteur de risque démontré : son éradication pourrait prévenir un tiers des morts inattendues du nourrisson.

- Un couchage séparé mais à proximité est recommandé. Le risque de MSN est réduit lorsque l'enfant dort dans la même chambre que sa mère. Mais il n'est pas recommandé de partager le lit du nourrisson.

- Éviter l'hyperthermie : l'enfant doit être peu couvert pour dormir.

CERTAINS BÉBÉS PLUS À RISQUE ?

Il existerait une vulnérabilité du système nerveux de certains bébés qui augmenterait le risque de mort inattendue du nourrisson.

La mort inattendue du nourrisson (MIN), longtemps appelée « mort subite du nourrisson », est actuellement définie comme le décès soudain, inattendu et sans cause identifiée, d'un bébé âgé de 1 mois à 1 an. Selon le Dr Alain Senik, médecin généraliste, elle touche environ un enfant sur 2000, le plus souvent entre 2 et 6 mois.

Pour tenter de la prévenir et réduire le nombre de cas de mort inattendue du nourrisson, on recommande aux parents de jeunes bébés de ne pas fumer dans l'environnement du nourrisson, de ne pas trop chauffer la chambre et, surtout, de coucher le bébé sur le dos.

Désormais, ces recommandations pourraient être ciblées et dispensées avec beaucoup plus de vigilance chez les parents de bébés « à risque ». En effet, le Dr Hannah Kinney, neurologue à l'hôpital pédiatrique de Boston, et son équipe de chercheurs, pensent avoir identifié une forme de vulnérabilité du cerveau chez certains bébés, qui ex-



pliquerait la survenue d'une mort précoce et inattendue.

Le médecin américain a examiné les cas de 71 nourrissons décédés et autopsiés et a pu analyser des prélèvements du tronc cérébral, une partie du système nerveux central située sous le cerveau. Les enfants victimes ont été répartis en plusieurs catégories selon la cause de leur décès. Les chercheurs ont alors identifié des anomalies du tronc cérébral venant perturber le contrôle de la respiration, du rythme cardiaque, de la pression artérielle et de la température pendant le sommeil. « Ce sont ces anomalies qui vont empêcher le bébé de se réveiller quand sa température est trop élevée ou en cas de mauvaise ventilation », insiste le médecin dans un article publié dans la revue *Pediatrics*.

L'équipe de l'hôpital de Boston va maintenant poursuivre ses recherches afin de développer un test qui permettra de détecter cette vulnérabilité chez les bébés.

GABON

Sommet à Libreville des chefs d'Etat de la CEEAC du 5 au 6 mars



Les chefs d'Etat de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) tiendront du 5 au 6 mars un sommet sur la sécurité dans la région.

Le sommet se déroulera dans le cadre du Conseil de Paix et de Sécurité (COPAX), l'institution régionale chargée des questions de paix et de sécurité.

En prélude à ce sommet, la Commission de défense et de sécurité (CDS) se réunira également dans la capitale gabonaise du 28 février au 1er mars 2018.

Le Gabon assure la présidence tournante de la CEEAC. Le président du pays Ali Bongo Ondimba effectue actuellement une tournée dans certains pays membres probablement pour mobiliser ses paires sur les rencontres de Libreville. La CEEAC compte 11 Etats membres à savoir l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine, la République du Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Tchad.

KENYA

Les forces armées abattent trois terroristes "shebab"

L'armée kényane a tué mercredi trois terroristes "shebab" au cours d'une opération dans la grande forêt de Boni, dans la région côtière de Lamu.

Le porte-parole des Forces de défense du Kenya (KDF), David Obonyo, a déclaré que les troupes procédaient à une patrouille de routine sur la route Sarira-Kolbio lorsqu'elles sont entrées en contact avec des shebab, peu de temps après avoir entendu une explosion.

M. Obonyo a expliqué dans un communiqué que les soldats avaient tout d'abord trouvé le corps d'un shebab, visiblement tué par l'explosion prématurée d'un engin explosif qu'il tentait de placer sur la route empruntée par les troupes.

Les soldats ont ensuite poursuivi leur patrouille pour sécuriser la zone, et ont été pris en embuscade.

Au cours de l'affrontement, trois terroristes "shebab" ont été tués, et plusieurs autres se sont enfuis dans la forêt après avoir été blessés. Les troupes ont saisi trois fusils d'assaut AK, 236 cartouches, du matériel servant à fabriquer des explosifs et des effets personnels", a-t-il ajouté, précisant que les soldats kényans n'avaient subi aucune perte.

La police et les responsables du renseignement ont déclaré que les terroristes fuyaient les frappes aériennes de plus en plus fréquentes dont ils sont la cible dans le sud de la Somalie, et se regroupaient maintenant dans la zone de Lakta, près de la forêt de Boni, dans la région kényane de Lamu, avec l'intention probable d'attaquer des civils.

Selon des responsables de la sécurité, les "shebab" seraient par ailleurs en train de changer de tactique, recourant maintenant à des engins explosifs artisanaux pour lancer des attaques dans les régions côtières et dans le nord-est du pays.

Ils se servent en outre de la forêt de Boni comme d'un repaire, depuis lequel ils lancent des attaques dans toute la région.

SAHARA OCCIDENTAL

La Suède rejette la reconduction de l'accord de pêche entre l'UE et le Maroc incluant les eaux territoriales sahraouies

La Suède a annoncé qu'elle voterait contre l'octroi, à la Commission européenne, du mandat de négociation du nouveau protocole relatif à l'accord de pêche, entre l'UE et le Maroc, incluant les eaux territoriales sahraouies, a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Le ministre des affaires rurales suédois, Sven Erik Bucht a affirmé, dans un communiqué adressé à la commission des représentants permanents de l'UE que "son pays refusera chaque nouvel accord de partenariat entre l'UE et le Maroc dans le domaine de la pêche, tant qu'il inclura les eaux territoriales sahraouies", annonçant que la Suède votera "non".

Ce refus traduit la position de la Suède "qui estime que le mandat proposé n'est pas conforme au droit international", précise le communiqué, ajoutant que le gouvernement estime que l'accord ne respecte ni l'intérêt, ni la volonté du peuple du Sahara Occidental dont le territoire est sous occupation marocaine depuis 1975.

La position suédoise vis-à-vis de cette question demeure constante, et ce depuis son vote en 2012 contre l'octroi à la commission européenne d'un mandat de négociation d'un nouveau protocole d'accord, précise le communiqué.

L'Association danoise des amis de l'ONU avait adressé une motion au gouvernement danois l'appelant à voter "non" concernant la reconduction de l'accord de pêche entre l'Union européenne (UE) et le Maroc qui inclue les eaux territoriales sahraouies.

L'Association concernée par les questions onusiennes et la promotion de ses principes au sein des milieux publics danois, a appelé la



Commission européenne à prôner la stabilité et la paix dans la région, à les placer au-dessus des intérêts commerciaux avec le Maroc et à suivre l'exemple des Etats-Unis d'Amérique et de la Norvège dont les accords de partenariat avec le Maroc n'incluent pas les eaux territoriales sahraouies.

Elle a rappelé l'arrêt de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) sur l'accord commercial UE-Maroc "non applicable au Sahara Occidental".

Pour sa part, la ministre danoise de l'Egalité des chances, Karen Ellemann, avait indiqué que "son pays n'a pas encore tranché son adhésion" à tout nouvel accord entre l'UE et le Maroc, ajoutant que le Gouvernement danois examinera tout accord de par-

tenariat, avant son adoption pour s'assurer de sa conformité à la légalité internationale, notamment à l'issue des conclusions de l'Avocat général de la CJUE qui a jugé "nul et non avenant" tout accord entre l'UE et le Maroc impliquant le Sahara Occidental.

Pour rappel, la CJUE a jugé, dans son arrêt de décembre 2016, que le Sahara Occidental est un territoire distinct et séparé du Maroc et que tout accord commercial entre l'UE et le Maroc ne doit pas inclure les territoires occupés, réaffirmant que le consentement du représentant légitime du peuple sahraoui, en l'occurrence le Front Polisario, est "une condition sine qua non" pour la conclusion de tout accord sur le Sahara Occidental.

MALI

Quelque 263 millions de dollars requis pour aider 1,5 million de personnes vulnérables

Les organisations humanitaires au Mali sont en quête de 263 millions de dollars pour apporter une aide d'urgence à 1,5 million de personnes vulnérables, a indiqué le secrétaire général du ministère malien de la Solidarité et de l'Action humanitaire, Samba Alhamdou Baby.

M. Baby a jugé important, mercredi, de conjuguer les efforts "pour inverser la tendance à l'accroissement de la vulnérabilité des communautés en continuant à répondre à leurs besoins urgents et en les soutenant à être plus résilientes face aux chocs".

Le contexte humanitaire au Mali demeure marqué par les conséquences de l'instabilité sécuritaire dans le nord et le centre du pays sur le fonctionnement des services sociaux

de base, la protection des civils, mais également l'exploitation des moyens de subsistance, souligne un communiqué du Bureau des Nations Unies pour l'action humanitaire (OCHA).

Par ailleurs, cette crise continue d'engendrer des mouvements de populations avec notamment plus de 40.000 personnes déplacées dans le pays et plus de 130.000 réfugiés installés dans les pays voisins, ajoute la même source.

Toutefois, selon le communiqué, les améliorations observées sur le plan sécuritaire par endroits ont engendré le retour de plus de 589.000 personnes dans leurs localités d'origine, selon le rapport de suivi des mouvements de populations de janvier 2018.

TUNISIE

La date des municipales maintenue, Chahed appelle à voter en masse

Les élections municipales auront lieu à la date prévue du 6 mai en Tunisie et ne seront pas ajournées, a affirmé le chef du gouvernement Youssef Chahed en appelant les tunisiens à voter en masse à ces échéances.

Youssef Chahed a déclaré que l'ouverture à partir de jeudi des candidatures aux municipales, constitue un "événement important pour la Tunisie et marque une étape cruciale sur la voie du parachèvement du processus électoral".

Il a de ce fait appelé les Tunisiens à affluer aux bureaux de vote le 6 mai prochain, date fixée pour les municipales qui constitueront, a-t-il dit, "un point de départ pour le renforcement de la décentralisation telle que prévue dans la Constitution".

En visitant mercredi soir la section



de l'Instance supérieure indépendante pour les élections (ISIE) dans la circonscription de Tunis 1 à la Kasbah, M.

Chahed a indiqué être "conscient du désintérêt des Tunisiens pour l'action politique", soulignant le rôle des partis

et de la société civile dans l'incitation des citoyens à participer à cette échéance importante.

"Le gouvernement, a-t-il assuré, n'a pas manqué de réunir les conditions adéquates pour la réussite de ce rendez-vous électoral". Youssef Chahed s'est enquis, à cette occasion, des préparatifs de la section de l'ISIE au niveau logistique et des ressources humaines avant l'ouverture des candidatures aux élections municipales qui se poursuivront jusqu'au 22 février.

Le président de l'ISIE, Mohamed Tlili Mansri et plusieurs membres de l'instance électorale ont à cette occasion apporté des éclaircissements au chef du gouvernement sur les documents nécessaires à la présentation des candidatures.

SYRIE

Des avions de surveillance israéliens repoussés par la défense anti-aérienne

La Syrie a annoncé que sa défense anti-aérienne a repoussé mercredi des avions de surveillance israéliens qui survolaient la région de Qouneitra dans le sud du pays, quatre jours après une série d'attaques aériennes israéliennes en Syrie durant lesquelles Israël avait perdu un avion.

"Les défenses anti-aériennes syriennes ont repoussé des avions de surveillance israéliennes au-dessus de Qouneitra, les obligeant à quitter l'espace aérien" syrien, a rapporté dans la soirée l'agence officielle syrienne Sana.

Samedi, Damas avait annoncé que sa défense anti-aérienne avait repoussé "une nouvelle agression" israélienne contre une base militaire dans le centre de la Syrie et affirmé que "plus d'un avion israélien avait été touché par les tirs".

Ce jour là, Israël a mené une série d'attaques aériennes en Syrie, frappant des cibles militaires syriennes et perdant un de ses avions.



YÉMEN

Des frappes de la coalition tuent 6 civils

La coalition conduite au Yémen par l'Arabie saoudite a tué six civils, notamment des femmes et des enfants, en procédant à des frappes aériennes mercredi contre des Houthis, ont indiqué des responsables locaux de la sécurité et des membres du personnel soignant.

Dans la province centrale de Marib, les responsables ont dit que les frappes de la coalition avaient atteint une maison, vers midi, à

Hajlan, tuant deux femmes et deux enfants. A Hodeidah, la ville portuaire de la mer Rouge, les frappes aériennes ont ciblé une station-service dans le district de Jarrahi, tuant au moins deux femmes et blessant des dizaines de résidents.

L'attaque est la dernière d'une série de frappes aériennes effectuées par les forces de la coalition conduite par l'Arabie saoudite et soutenues par les Etats-Unis depuis le début du conflit au

Yémen, il y a trois ans. Le 22 janvier, une frappe aérienne de la coalition a tué les sept membres d'une famille dans la province de Saada, au nord du Yémen, selon les responsables provinciaux de la sécurité.

Le conflit au Yémen a tué plus de 10.000 Yéménites, principalement des civils, a contraint à se déplacer 3 millions de personnes et a déclenché l'une des pires crises humanitaires du monde.

AFGHANISTAN

Près de 2300 civils victimes d'attentats en 2017 (ONU)



Près de 2.300 civils ont été tués ou blessés dans des attentats en Afghanistan en 2017, le plus lourd bilan jamais enregistré, attribué aux terroristes, a annoncé l'ONU jeudi.

Au total, 57 attaques suicides et autres formes d'attentats ont fait 605 morts et 1.690 blessés (+17% en un an), devenant avec les mines et autres engins explosifs la première cause de mortalité et de blessures dues au conflit, devant les combats terrestres, indique la Mission d'assistance à l'Afghanistan des Nations unies (Manua) dans son rapport annuel sur les victimes civiles.

"Cette tendance se confirme déjà en 2018", a relevé devant la presse le représentant spécial de l'ONU Tadamichi Yamamoto, rappelant les trois attaques majeures à Kaboul et celle contre l'ONG britannique Save the Children à Jalalabad (Est), qui ont fait plus de 130 morts et 250 blessés en dix jours fin janvier.

Pour la quatrième année consécutive, le bilan annuel de 3.438 morts et 7.015 blessés franchit la barre des 10.000 victimes - 10.453 au total en 2017 - , même s'il est en baisse de 9% par rapport à 2016, principalement en raison du recul des affrontements directs entre rebelles et forces pro-gouvernementales.

Les victimes des attaques complexes (explosion, suivie de l'intrusion des assaillants) représentent 22% du total, "le bilan le plus lourd jamais enregistré en une seule année (pour ce type d'attaques) depuis que la Manua a commencé à documenter les victimes civiles du conflit afghan en 2009", insiste l'ONU.

"Les gens sont tués pendant leurs activités quotidiennes, quand ils voyagent en bus, prient à la mosquée ou simplement parce qu'ils passent à côté du bâtiment visé", relève le Haut commissaire de l'Onu aux droits humains Zeid Ra'ad Al Hussein.

L'ONU s'inquiète particulièrement de l'augmentation des attaques sectaires, qui ont visé la communauté chiite et ses mosquées, principalement Kaboul et Herat (ouest), revendiquées par le groupe Etat islamique.

"Le plus préoccupant est l'augmentation d'attaques aveugles sur des zones densément peuplées", insistent les auteurs du rapport - notamment à Kaboul qui a totalisé 16% du nombre total de victimes en 2017.

Les travaux de l'ONU attribuent près des deux-tiers de toutes les victimes (65%) aux insurgés (42% aux talibans, 10% à l'EI, et 13% indéterminés), 13% aux forces gouvernementales et 2% aux forces internationales.

Avec l'augmentation des raids aériens aussi bien afghans qu'américains contre des positions des talibans et celles de l'EI, les victimes de bavures sont en hausse de 7% comparé à 2016, avec 295 morts et 336 blessés, soit "le bilan annuel le plus lourd des opérations aériennes depuis 2009".

Selon la Manua, la majorité des tués l'ont été par les forces américaines, les seules de la coalition occidentale à conduire des opérations aériennes malgré un nombre inférieur de sorties (25 par semaine en moyenne, contre 40 pour les pilotes afghans), les bombardements américains ont fait 154 morts et 92 blessés civils dans 49 opérations.

Le nombre de femmes (+22%) et d'enfants (+33%) affectés par ces frappes est particulièrement en augmentation, même si "le ratio entre le nombre de sorties et le nombre de victimes montre une amélioration des procédures", estime l'ONU.

APs

MEXIQUE - PRÉSIDENTIELLE

La candidate amérindienne Maria de Jesus Patricio blessée dans un accident



La candidate amérindienne Maria de Jesus Patricio en campagne pour l'élection présidentielle mexicaine du 1er juillet prochain a été blessée mercredi dans un accident de la route, et un des membres de son équipe tué, a indiqué son parti.

Maria de Jesus Patricio, surnommée "Marichuy", effectuait une tournée en Basse-Californie du Sud (nord-ouest) afin d'obtenir les signatures nécessaires

pour devenir la première candidate, issue de la population dite "native américaine" ou "indigène" à la présidentielle au Mexique lorsque l'accident s'est produit. "Notre porte-parole, Marichuy, et sa conseillère Lucero Islava ont été blessées" a indiqué dans un communiqué le Congrès national indigène qui soutient sa candidature. Une femme qui travaillait pour la candidate a été tuée dans l'accident, et un autre conseiller a été "très grièvement" blessé, ajoute le communiqué. Le président Enrique Peña Nieto exprimé sur Twitter son soutien aux victimes de l'accident, précisant que la Marine fournissait son assistance médicale et assurait "le transport terrestre et aérien des blessés".

"Marichuy", 53 ans, issue de l'ethnie nahuatl, et pratiquant la médecine traditionnelle, a été désignée fin mai par le Congrès national indigène et les zapatistes, une ancienne guérilla armée du Chiapas devenue depuis un mouvement politique de gauche.

Elle doit toutefois parvenir à réunir un million de signatures pour pouvoir se présenter à l'élection du 1er juillet prochain.

JORDANIE

Les Etats-Unis promettent plus d'un milliard de dollars par an à la Jordanie

Les Etats-Unis vont allouer plus d'un milliard de dollars d'aide annuelle à la Jordanie, en vertu d'un accord signé par le secrétaire d'Etat américain Rex Tillerson et son homologue jordanien Aymane Safadi.

D'une valeur de près de 1,3 milliard de dollars (un milliard d'euros) par an à partir de 2018 et jusqu'en 2022, l'accord, signé mercredi à Amman, augmente de 275 millions de dollars l'aide annuelle de Washington à l'un de ses principaux alliés au



Moyen-Orient. Il est le premier accord de ce type entre les deux pays depuis l'arrivée de Donald Trump à la

Maison-Blanche. Il y a un an, et prévoit au moins 750 millions de dollars par an pour l'aide économique et 350 millions de

dollars pour le secteur militaire. Les Etats-Unis ont par ailleurs alloué près de 1,1 milliard de dollars d'aides humanitaires destinées aux réfugiés syriens en Jordanie.

Selon le HCR, environ 650.000 Syriens ont trouvé refuge en Jordanie depuis le déclenchement du conflit syrien en 2011.

Les autorités jordaniennes disent en accueillir 1,3 million et évaluent à plus de 10 milliards de dollars l'impact de la guerre en Syrie sur l'économie du royaume.

SKIKDA

La martyre Rahouaja Boudjemaâ, exemple de la femme algérienne courageuse et libre

Rahouaja Boudjemaâ demeure un exemple de la femme algérienne courageuse et libre, qui a préféré se sacrifier plutôt que trahir ceux qui combattent pour l'émancipation et l'indépendance de sa patrie.

Née le 13 janvier 1939 à Medjaz Dechiche (Sud de Skikda), Rahouaja, qui en dépit de son ignorance n'ayant pu accéder à l'instruction sous l'occupation a pris conscience des conditions imposées sous le joug colonial au peuple, lit-on dans la biographie consacrée à la chahida aux archives de la direction des Moudjahidine.

Mariée à Boudjemaâ Bendhiab, elle assurait la four-niture de provisions et aides aux moudjahidine dont faisait partie son mari ainsi que la transmission de certains messages et informations.

Rahouaja Boudjemaâ, force, courage et détermination Aux archives de la direction des Moudjahidine, la "petite histoire" de la grande Rahouaja Boudjemaâ relate que la martyre-courage a été interpellée au lendemain d'une bataille à Doaur Setiha entre les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) et l'armée de l'occupation, et internée au second bureau d'El Harrouch où elle y avait subi les pires sévices par ses tortionnaires pour la contraindre, en vain, à dénoncer la cache de son mari et ses compagnons.

Elle fut ensuite transférée à Ramdane Djamel et y fut torturée d'une manière inhumaine et horrible.

Convaincue de son inflexibilité, l'administration coloniale se résigne à la libérer le 26 octobre 1961 en la condamnant à l'assignation à résidence à Mechta Bouhalbès dans la commune de Medjaz Dechiche.

Le lendemain, les soldats de l'occupation se rendent à son domicile en tenues arabes et lui imposent de les conduire au cache de son mari et des moudjahidine.

Contrainte à marcher devant eux en compagnie d'un groupe d'enfants et un petit troupeau de mouton,



la chahida décide de mettre fin à sa vie en se jetant dans un puits situé à proximité de son domicile refusant

ainsi de trahir les moudjahidine.

Selon les documents de la direction de moudjahidine, le corps de Rahouaja a été repêché par les soldats français qui voulurent ainsi confirmer sa mort. La dépouille de la chahida fut photographiée et laissée à côté du puits. La martyre Rahouaja Boudjemaâ, une histoire peu connue Dans la ville de Skikda, le nom de la martyre Rahouaja Boudjemaâ a été donné, en 2011, à un collège d'enseignement moyen (CEM) de la cité Salah Boulkeroua, mais l'histoire de vie de la chahida est aujourd'hui peu connue y compris par les élèves du CEM qui porte son nom.

Amira Seniguer (13 ans), élève de 3ème année dans cet établissement, rencontrée au sortir du CEM, confie à l'APS s'être interrogée une fois, en première année, sur Rahouaja Boudjemaâ et sa mère lui avait répondu que la chahida s'était jetée dans un puits pour protéger les moudjahidine.

"J'avoue que je me suis souvent demandée quelle était l'histoire de cette martyre, ses traits physiques d'autant que je n'ai jamais vu sa photo", lance la collégienne.

Le directeur de cet établissement scolaire, Hassan Tache, a expliqué à l'APS que son administration compte "afficher une courte biographie de la chahida à l'entrée de l'établissement".

La biographie permettra à tous les élèves de mieux connaître la martyre dont le CEM porte le nom et incitera à réaliser de petites recherches sur les vies de chouchada et héros de la révolution de libération", a-t-il soutenu.

APS

HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION

Le scénario sur le martyr Si-Mhamed Bougara achevé

Le scénario d'un film sur le parcours militant et la mort du commandant de la wilaya IV historique le colonel Si-Mhamed Bougara a été achevé, a annoncé jeudi à l'APS Sadek Bekhouche, auteur des fictions historiques sur le Colonel Lotfi et Mustapha Benboulaïd. S'exprimant à l'occasion d'une rencontre à Médéa sur les martyrs sans sépultures, organisée par l'association Machaal Ech-chahid, Bekhouche a affirmé que son troisième scénario dédié à une autre grande figure de la révolution de novembre 54, en l'occurrence le Colonel Si-Mhamed Bougara, est "fin prêt". Une copie du scénario a été remise au commandant Lakhdar Bouragaa, ancien compagnon du chahid, pour lecture et apporter d'éventuelles retouches à la version du scénario, a-t-il ajouté.



L'auteur des films Lotfi et Benboulaïd a indiqué qu'il espérait voir ce scénario porté à l'écran afin d'immortaliser par l'image ce grand chef militaire et de permettre aux Algériens de découvrir ce fin stratège militaire qui faisait trembler l'ennemi de son vivant.

La valorisation de l'esprit patriotique chez les jeunes générations soulignée à Constantine

Les participants à une rencontre sur la journée du Chahid, initiée par la sûreté de wilaya de Constantine, ont appelé jeudi à valoriser l'esprit patriotique chez les jeunes générations.

S'exprimant lors de cette journée d'étude, organisée dans le cadre de la commémoration de la journée nationale du Chahid qui coïncide avec le 18 février de chaque année, Abdelaziz Filali, enseignant en histoire à l'université Abdelhamid Mehri, a mis l'accent sur l'importance de valoriser l'esprit patriotique chez les jeunes à travers l'immortalisation des actions de courage et de bravoure des martyrs et des moudjahidine.

Lors de cette rencontre tenue à la sûreté de wilaya, l'intervenant, également président de la Fondation Abdelhamid Benbadis, a évoqué, dans ce contexte, "le symbole fort" de cet anniversaire et

son impact sur la vie du peuple algérien, affirmant que "les martyrs ont sacrifié leur vie pour que l'Algérie vive libre et digne".

Le rôle de la femme algérienne a été "déterminant" dans la lutte pour la libération, a indiqué, cette ancienne militante de la guerre de Libération nationale, soulignant que cette rencontre "est aussi une occasion pour combattre l'oubli" et "rendre hommage à celles et à ceux qui se sont sacrifiés pour l'Algérie".

Les deux intervenants ont été honorés lors de cette rencontre à laquelle ont pris part une centaine d'officiers et d'agents de ce corps de sécurité.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière

Etablissement Public Hospitalier Chef Ouled Mohamed

N.I.E: 007 702 019 020 165

Avis d'attribution provisoire

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des Marchés publics et des délégations de service public, il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participé à un avis d'appel d'offres national ouvert paru dans les journaux **البيان** et DK NEWS en date du 09 Janvier 2018 concernant l'approvisionnement en denrées alimentaires au titre de l'année 2018 au profit de l'Etablissement Public Hospitalier Chef Ouled Mohamed séparées en six (06) lots, qu'à l'issue du jugement des offres, il a été déclaré l'attribution comme suit:

Lots	Soumissionnaires	Note Technique	Délai de livraison	Montant minimum de l'offre après correction	Montant maximum de l'offre après correction	Critère du choix
Lot N° 01: Fruits et légumes	Berrouba Maamar commerce en détail d'alimentation générale Chef N.I.E: 197 102 120 202 259	60 Points	Moins de 24 Heures	3.700.923,00 D.A	4.014.828,50 D.A	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disante
Lot N° 02: Alimentation générale.	SAI Mohamed commerce en détail d'alimentation générale Chef N.I.E: 199 002 010 017 548	65 Points	24 Heures	3.829.250,00 D.A	4.238.850,00 D.A	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disante
Lot N° 03: Lait et produits dérivés.	SAI Mohamed commerce en détail d'alimentation générale Chef N.I.E: 199 002 010 017 548	65 Points	24 Heures	1.523.900,00 D.A	1.684.500,00 D.A	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disante
Lot N° 04: Viande rouge.	TERGOU Mahfoudh commerce en gros des produits liés à l'alimentation humaine Chef N.I.E: 198 002 010 148 538	60 Points	23 Heures	6.124.000,00 D.A	6.596.000,00 D.A	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disante
Lot N° 05: Viande blanche et aus.	RELLAM SID abattage et découpage industriel de viande de boucherie Chef N.I.E: 198 002 010 028 841	95 Points	Moins de 24 Heures	3.090.000,00 D.A	3.350.000,00 D.A	L'offre la plus avantageuse économiquement et la moins disante
Lot N° 06: Pains et dérivés	GUILLAMI Abdelkader boulangerie industriel Chef N.I.E: 198 402 010 245 246	50 Points	24 Heures	1.366.500,00 D.A	1.569.250,00 D.A	L'offre la plus avantageuse économiquement et l'offre unique qualifiée techniquement

Tous candidat et soumissionnaire désirant prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de sa candidature, offre technique et financière, est invité à se rapprocher du bureau des Marchés de la direction de l'Etablissement dans Un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de cet avis.

Tout soumissionnaire contestant ces choix peut introduire un recours auprès de la commission des Marchés compétente dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de cet avis. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite est prorogée au jour ouvrable suivant.

ALGÉRIE - PALESTINE

M. Mihoubi et l'ambassadeur palestinien conviennent de renforcer l'échange culturel

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et l'ambassadeur de l'Etat de Palestine à Alger, Louaï Mahmoud Tah Aïssa ont convenu de renforcer l'échange culturel entre les deux pays, indique un communiqué du ministère.

Lors d'un entretien, les deux parties ont abordé les moyens d'"intensifier" les activités culturelles et artistiques à travers l'organisation régulière de conférences intellectuelles et littéraires durant l'année en cours ainsi que la participation de troupes de folklore et de théâtre palestiniennes aux festivals internationaux qu'abrite l'Algérie, précise le communiqué.

A cette occasion, le ministre et l'am-



bassadeur palestinien ont fait état de l'organisation d'un salon du livre de Palestine à l'occasion de la Journée nationale de Palestine, outre le déplace-

ment de la troupe palestinienne "El Achikine" en l'Algérie pour la célébration de la Journée de la Terre, conclut le communiqué.

ALGÉRIE - ESPAGNE

Rencontre annuelle en avril prochain à Alger sur "Cervantès"

Une rencontre annuelle sur le romancier espagnol Miguel De Cervantès, dans sa première édition, sera organisée en avril prochain à Alger, indique jeudi le ministère de la Culture dans un communiqué.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi et l'Ambassadeur d'Espagne à Alger, Santiago Cabanas Ansorena ont convenu de consacrer cette édition à la personnalité et à l'oeuvre de Cervantès (1547-1616) en présence de chercheurs algériens et étrangers, précise le communiqué.

Les deux parties ont convenu également d'"associer les architectes espagnols et algériens" dans l'opération d'aménagement de la Grotte de Cervantès à Alger pour qu'elle soit "un site culturel et touristique".

Par ailleurs, l'Algérie participera à l'exposition de "Grenade à l'époque de Ziri" à travers l'exposition d'objets culturels illustrant l'identité algérienne.

L'Espagne prendra part au Festival d'Annaba du film méditerranéen 2018 et nombre de festivals internationaux qu'abritera l'Algérie à l'instar du Festival international de la bande dessinée (Fibda), le festival international de la musique symphonique et le Salon international du livre d'Alger.

Le romancier espagnol Miguel De Cervantès a vécu plusieurs années à Alger après sa captivité en 1575.

Un passage qui aura une grande influence sur son oeuvre "Don Quichotte", l'un des romans les plus importants de la littérature espagnole et mondiale.

ANNABA

La générale de la pièce "Hakiket El Kadhib" présentée en clôture des journées théâtrales maghrébines d'Annaba

La générale de la dernière production dramaturgique du Théâtre régional de Skikda, intitulée "Hakiket El Kadhib" (la vérité du menteur), a été présentée jeudi soir au Théâtre régional Annaba, clôturant les journées du théâtre maghrébin de cette ville.

C'est dans une ambiance distinguée que le public et les amateurs de dramaturgie ont accueilli cette pièce, que certains ont considéré, dans une déclaration à l'APS, comme "le meilleur hommage" rendu à une sommité du théâtre algérien, le défunt Azzedine Medjoubi en l'occurrence, et ce, à l'occasion de la commémoration du 24ème anniversaire de son décès.

Ecrite et réalisée par l'artiste Djamel Hamouda, co-interprétée par Seifeddine Bouha, du théâtre régional de Skikda, et Raja Houari, du théâtre régional d'Annaba, cette œuvre théâtrale évoque la situation précaire et décevante prévalant à de nombreux niveaux sociaux, politiques et économiques.

Le réalisateur de cette pièce a choisi d'apporter des solutions à ces situations en faisant un parallèle entre l'homme et la femme, lors d'un voyage qui a pris fin dans un accident de la circulation à l'issue duquel les comédiens se sont retrouvés dans un endroit isolé et inconnu, contraints à s'avouer la vérité.

Cette œuvre théâtrale repose sur de nombreuses projections et dimensions philosophiques abordant, outre une situation globale, la place de la femme et des traditions qui inhibent la société.

Les journées du théâtre maghrébin d'Annaba, organisées en hommage au défunt Azzedine Medjoubi, ont vu la présentation de 10 pièces théâtrales, dont une pièce tunisienne intitulée "Selfie", en sus de spectacles humoristiques.

Cette manifestation, qui a duré 6 jours, a été organisée par le théâtre régional d'Annaba, avec la coopération de la direction de la culture de la wilaya.

APS

THÉÂTRE DE SIKKDA :

La pièce tunisienne «Oudhib» ouvre les journées nationales de théâtre Azzedine-Medjoubi à Azzaba

La pièce "Oudhib" du Centre des arts dramatiques et scéniques de Sfax (Tunisie) a ouvert, jeudi à Azzaba (Skikda), la 3ème édition des journées nationales de théâtre Azzedine Medjoubi.

Comédie dramatique, la pièce de Mokdad El-Maazoune, aborde l'histoire d'un couple d'aveugles vivant heureux, mais lorsque le souhait du mari de recouvrer la vue finit par être exaucé, le couple voit leur vie chambouler.

L'homme ne trouvant plus belle sa femme s'en sépare reniant des années de vie commune pourtant heureuses. Saïda El Hami, interprétant le rôle de l'épouse malheureuse, a exprimé sa joie et sa fierté de participer à cette manifestation à Azzaba, ville natale du grand dramaturge algérien Azzedine Medjoubi à qui sont dédiées ces journées. Organisée par l'association "Artistes



libres" d'Azzaba avec le concours de la direction de wilaya de la culture et le théâtre régional de Skikda, la manifestation qui se poursuit jusqu'au 20 février met en lice neuf (9) pièces dont "Ezzamara" de M'sila, "Assignation à résidence" de Blida et "Broussi" de Médéa.

Chlef est représentée par la pièce "Mon ami le fantôme", Biskra par "Aliéna-

tion", Alger par "Echatra", Boumerdes par "Bled zed" et Sidi Belabbès par "Ilaab".

Le jury de la manifestation est composé des comédiens Antar Hellal comme président, Amel Himer et Othmane Bendaoud ainsi que de la réalisatrice Linda Sellam.

La manifestation vise à rendre hommage au fils d'Azzaba, Azzedine Med-

joubi, à travers la commémoration du 23ème anniversaire de sa disparition, et de donner vie à la scène culturelle locale, a indiqué Tarek Nasri, président de l'association "Artistes libres".

Les troupes participantes concourront pour les prix Medjoubi Or du meilleur spectacle, Medjoubi Argent de la meilleure mise en scène et Medjoubi Bronze du meilleur texte, ainsi que pour les prix des meilleures interprétations masculine et féminine.

Un prix d'encouragement du nom d'Ahmed Boutata, réalisateur de Skikda mort il y deux ans de cela, sera également décerné par le jury.

Plusieurs artistes ont assisté à l'ouverture de la manifestation dont Ahmed Aïssa, Djamel Hamouda, Merouane Mansouri, Hafidha Bendhiaf et les tunisiens Latifa Gafsi et Saïda El Hami.

PEINTURE

Exposition de peintres et de photographes femmes à Alger

Une exposition collective réunissant les œuvres de onze artistes peintres et photographes algériennes, confrontant leurs visions sur la femme et le patrimoine culturel, intitulée "Houn'na" (Elles) a été inaugurée jeudi à Alger.

Organisée par le centre des arts du Palais des Raïs- Bastion 23, cette exposition a été l'occasion de découvrir le travail de jeunes talents particulièrement dans la photographie d'art et le traitement de l'image.

Pour cet événement, Ahlam Kourdoughli a présenté son œuvre "Eve", célébrant la femme algérienne et son costume traditionnel par une photographie en grand format.

Celle-ci se présente comme un focus sur le visage d'une femme portant le hayek, imprimée en plusieurs fragments et exposés suspendus sur plusieurs niveaux offrant ainsi une perspective unique aux visiteurs.

Travaillant également sur la photographie d'art, Sonia Merabet propose un travail sur les tatouages anciens qu'elle fait revivre par la broderie, un

procédé qui permet d'incruster des tatouages, faits de perles et de métaux, sur des voiles transparents portés par l'artiste elle-même qui expose des autos-portraits.

Dans une style purement réaliste, la plasticienne Lila Bouzidi a exposé trois portraits de femmes en aquarelle mettant en valeur le costume et les bijoux traditionnels des Aurès, le hayek et le métier du tissage.

Les symboles berbères et les motifs d'ornement du tissage se retrouvent également dans le travail de l'artiste peintre Zahia Kaci qui rend hommage au travail artisanal féminin et à l'univers des maisons des différentes casbah d'Algérie dans des œuvres majoritairement réalisées au couteau.

Travaillant sur les miniatures, Djazia Cherrhri a également exposé plusieurs de ses anciennes œuvres inspirées majoritairement des ornements esthétiques muraux de la casbah d'Alger.

D'autres œuvres célébrant la femme et son environnement ou dénonçant son enfermement réalisés, entre autres,



par Nasma Bouda et Djamilia Ababsia sont également exposées.

Par ailleurs le Centre des arts du Palais des Raïs- Bastion 23 a entamé des travaux d'aménagement et d'embellissement, devant être achevés prochainement, afin de donner plus de visibilité à ce centre depuis l'extérieur, explique son directeur Boualem Belachehab. L'exposition "Houn'na" se poursuit jusqu'au 27 février.

Programme de la soirée

TF1 21:00

The Voice, la plus belle voix

 EPISODE 4
Saison 7 - Autre


Pour cette quatrième soirée d'auditions à l'aveugle, Mika, Florent Pagny, Pascal Obispo et Zazie reçoivent de nouveaux talents. Accompagnés par un orchestre live, ces derniers viennent tour à tour se présenter sur scène pour interpréter une reprise. A l'inverse des télé-crochets concurrents, ils n'ont que leur voix pour convaincre les quatre coaches, qui leur font dos. Si un seul se retourne, le candidat rejoint automatiquement son équipe. S'ils sont plusieurs, c'est alors à lui de choisir celle qu'il souhaite intégrer, quitte à se faire désirer...

France 2 21:05

Samedi c'est parodie

DIVERTISSEMENT



Le présentateur revisite le patrimoine télévisuel français avec la complicité de nombreux comédiens, humoristes et personnalités. Une dizaine de parodies inédites sont proposées comme par exemple les aventures du fils des Bodin's qui postule pour participer à « L'amour est dans le pré », Jérôme Commandeur dans le rôle du « Capitaine Marlou » ou comment se préparent les entreprises à l'arrivée d'Elise Lucet dans « Cashcash investigation ». Parrain de cette nouvelle émission, Franck Dubosc sera entouré, entre autres, de Jeff Pano-cloc, Pascal Légitimus, Marc-Antoine Le Bret, Camille Combal, Arnaud Tsamere, Frédérique Bel, Nicole Ferroni, Arthur, Julien Courbet...

France 3 22:25

Cassandra

TÉLÉFILM POLICIER - France (2015) 2017 saisons / 8 épisodes



Un meurtre spectaculaire a eu lieu dans un château en cours de restauration à Annecy-le-Vieux, en Haute-Savoie : le maire du village a jailli telle une torche humaine et s'est écrasé dans le vide. La commissaire Cassandra veut savoir qui en voulait à cet édile aimé de tous. Des délinquants effectuaient leurs travaux d'intérêt général sur le chantier. A moins que ce ne soit une affaire de mœurs. Il y a aussi Guillaume « le miraculé », un enfant disparu en 2004... qui est réapparu 10 ans plus tard.

CANAL+ 20:55

La Gaule d'Antoine

MAGAZINE DE REPORTAGES 2 épisodes



Antoine de Caunes poursuit son immersion drolatique et décalée dans les régions de l'Hexagone en parcourant les routes des Hauts de France. Il débute son voyage au Touquet où se trouve l'immense Datacenter OVH : sur le littoral de la mer du Nord, les vastes locaux de cette entreprise française hébergent plusieurs milliers de serveurs informatiques. Le journaliste prend ensuite la direction du Pas-de-Calais pour assister à un match de football du RC Lens au milieu du kop de supporters. Ses pérégrinations se poursuivent à Lille, en compagnie de Monsieur Poulpe, qui lui présente Nicole Vanzinghe, championne du monde de décorticage de crevettes...

6 21:00

Hawaii 5-0

 NA LA 'ŌIO
Saison 8 épisode 2 - Série TV / Etats-Unis 2017

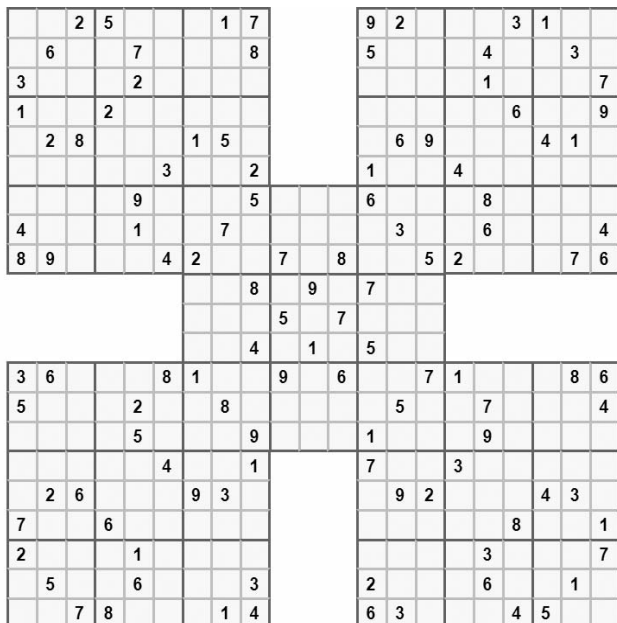

McGarrett reçoit la visite inattendue de Junior Reigns, un 2e classe dont le chef est un ancien ami de plongée de Steve. Le jeune soldat veut quitter la marine et intégrer l'équipe du 5-0. Dans le même temps, l'équipe est appelée sur le port où un raid de la DEA pour intercepter une cargaison de cocaïne a mal tourné, causant la mort de deux agents. Tout porte à croire que l'indigène, qui leur a fourni ces informations, les a précipités dans une embuscade.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1797

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



«Exige beaucoup de toi-même et attends peu des autres. Ainsi beaucoup d'ennuis te seront épargnés».

 Confucius
Philosophe

Mots croisés n°1796

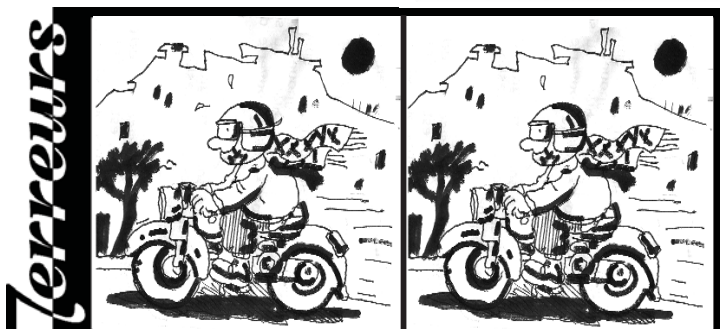
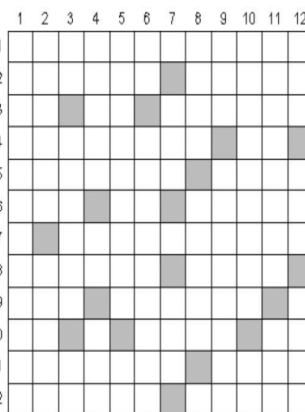
1. Chauve-souris
2. Protection - Photographie française
3. Tour - Drame lyrique japonais - Mauvais tableau
4. Fleuve de Russie - Ampère-heure
5. Cuisinier - Poursuit les ignorantes
6. Imagerie par résonance magnétique - Ruthénium - Poisson voisin de la sardine

Horizontalement:

Verticalement:

7. Euphories
8. Agile - Prophète biblique
9. Grande quantité - Prédisposé
10. Europium - Oliganal - Lycée professionnel
11. Reine de Castille et de Leon - Fils d'Anchise et d'Aphrodite
12. Répondre - Cessation collective et concertée du travail

1. Devin
2. Action de se tromper - Grand monastère orthodoxe
3. Samarium - Halos lumineux - Coups de baguettes
4. Inflige une peine - Infinitif - Graffiti
5. Il incendia le temple d'Artémis à Éphèse - Quotient intellectuel



déterreraient massacres		divaquer frappas douce- ment		bonne relation mettrait au fait	détruisit <u>antique</u> nourrice	mal vêtue	pétard <u>colère</u> classque	union <u>mot de</u> bébé têtu
émana- tion bucale riche				citoyen du désert		partie d'ère pro-messe		théâtre chanté
mammi-fère nordique estacade				bâtiment			camelote	
				créatures	carburant			rapport de cercle menais le voilier
excep-tionnelle				manche			resta ouvert	
eniambés		mouve-ment coordina-tion				portion	avanca	
groupe-scule fanatisé	greffe art ali-mentaire			tresser femmes goulues	racontai virtuose	singe-araignée		transal-pins
très dépo-uillé		masses de pierre vitrail de facade			métal de vaisselle			
laminage					seduit enfan-tillage			briserais
subs-is-terai	tombée du jour vin espagnol			volonté bruit de caisse			pillage prove-nances	note de diapason esprit
grande école bien ajusté			querriers orientaux en outre	très per-sonnelles solitaire		do de clé		
point de gauche	couper la lumière signe de rhume				porteur d'hérédité piécette à Tokyo			
		croc d'étalier la dame du pavé			affir-mation sortis		c'est le strontium sélection	
foudre-rou	unité électrique équerre double		enjoli-vient actinium à l'amphi-					Capone pour ses amis
devenues habiles			cèderai			arques de potier		

1673 : Décès de Molière (Jean-Baptiste Poquelin),
dramaturge et acteur de théâtre français.
1913 : Début du mandat de président de la République
Française de Raymond Poincaré.
1913 : Première exposition d'art moderne à New
York réunissant 1 600 toiles, d'Ingres à Picasso.
1946 : Naissance d'André Dussollier, acteur fran-
çais.
1981 : Naissance de Paris Hilton à New-York.
1987 : Le gouvernement français décide de lancer
une vaste campagne d'information sur le SIDA
dans les écoles.
1996 : Le champion du monde aux échecs, Garry
Kasparov, remporte par un pointage de 4 à 2 à
Philadelphie le match l'opposant depuis une se-
maine au super-orderly Deep Blue d'IBM.
Deep Blue est capable de calculer de 50 à 100 mil-
liards de coups en trois minutes.
2002 : fin du cours légal du franc français après
641 ans d'existence.

Sudoku n° 1796

8	4	5	6	1	9	3	7	2				4	3	8	5	9	1	2	6	7		
2	1	9	7	8	3	6	5	4				7	2	5	6	8	4	1	9	3		
7	6	3	4	5	2	8	1	9				9	6	1	2	7	3	6	4	8		
3	8	7	2	9	1	4	5	6				3	1	6	4	5	8	7	2	9		
9	2	6	5	3	4	1	8	7				2	5	4	9	3	7	8	1	6		
4	6	1	5	9	7	2	8	3				8	7	1	2	5	4	3	6	9		
6	7	4	1	2	8	9	3	5	6	7	1	4	6	8	2	3	4	5	9	7	1	
1	3	2	9	7	5	4	6	8	3	5	2	1	7	9	8	6	2	3	5	4		
5	9	8	3	4	6	7	2	1	6	8	9	5	4	3	7	1	9	6	8	2		
							2	8	3	9	5	7	4	6	1							
							6	5	4	8	2	1	9	3	7							
							1	9	7	3	4	6	2	5	8							
7	5	3	9	4	6	8	1	2	4	7	6	3	5	9	7	1	5	4	2	8		
1	8	6	7	5	2	3	4	9	2	6	8	7	1	5	2	4	8	9	6	3		
2	9	4	1	8	3	5	7	6	1	9	3	8	2	4	9	3	6	5	7	1		
3	5	1	6	9	7	4	2	5	3	8	7	5	6	1	2	3	7	8	4	9		
3	4	9	8	7	5	6	2	6	1				2	6	3	5	9	1	7	8	4	
6	2	7	4	6	1	9	8	3					9	7	8	5	2	6	3	1		
8	7	1	2	9	4	6	8	3	5	6			1	6	2	8	7	5	9	3	4	5
9	3	5	6	1	8	7	2	4					6	3	9	1	2	4	8	7	6	
4	6	2	5	3	7	1	9	8					4	8	7	5	6	3	1	9	2	

PUDIBONDERIE
URANUS■AMERS
PICOTIN■AVEC
ICA■SEANCE■R
NEPE■RIPIENO
IMOLA■F■ES■Q
SI■OLT■TR■OU
AERICOLE■ISE
T■AGONISER■R
IR■NOTE■TTI
OISELE■CRANE
NONRESIDENTS

[illegible]

CROSS DE L'«AMITIÉ À TRAVERS LE SPORT» : Plus de 700 participants à Oran

Plus de 700 coureurs représentant différentes unités de la 2e Région militaire (RM) ont pris part, jeudi à Oran, au cross de l'«Amitié à travers le sport».

Le coup d'envoi de cette manifestation sportive a été donné par le Général Abdelkrim Douaïssia, Commandant en chef de la 2e RM, et ce, au niveau du circuit du 2e Régiment de Transport et de la Circulation routière Chahid Belkacem-Haddaden. Sur ce circuit de 5 km, la compétition a été ardue entre les participants qui ont profité de la fraîcheur y régnant pour se donner à fond, aussi bien dans la première catégorie des seniors, que celle de la seconde ayant regroupé les vétérans, le tout dans une ambiance festive. La promotion de la notion d'amitié et autres nobles valeurs véhiculées par le sport constitue l'objectif de cette compétition coïncidant avec la célébration du 70e anniversaire de la création du Conseil international du sport militaire (CISM), a indiqué à l'APS le Directeur régional du service des sports de la 2e RM, le lieutenant-colonel Abdelhak Chehab qui s'est félicité, au passage,



des très bonnes conditions dans lesquelles s'est déroulée cette manifestation qu'organise l'Algérie pour la septième fois.

Et d'ajouter : "Cette épreuve sportive, initiée conformément aux instructions du Haut Com-

mandement de l'Armée nationale populaire et en application des orientations du Commandement de la 2e RM, est également mise à profit pour évaluer les capacités physiques des participants", auxquels il a donné rendez-vous pour

le 26 février à l'occasion du semi-marathon régional, prévu à Taffraoui. "De telles compétitions nous permettent également de sélectionner de nouveaux talents pour éventuellement renforcer les composantes des équipes nationales militaires", a-t-il encore souligné. Les lauréats ont été honorés lors d'une cérémonie tenue à l'issue de cette course, durant laquelle le Général Douaïssia a félicité les participants et les vainqueurs en particulier, tout en leur souhaitant d'autres succès à l'avenir. Les résultats techniques de ce cross ont été comme suit :

Catégorie "seniors"

- 1- Caporal 1 Smaïli Hamza
 - 2- Soldat contractuel Hamoumen Yacine
 - 3- Caporal 1 Baâtallah Haroun
- ### Catégorie "vétérans"
- 1- Lieutenant-colonel Zegoum Zouaoui
 - 2- Lieutenant-colonel Belkadi Atik
 - 3- Colonel Chaïb Messaoud.

TINDOUF :

Vers le revêtement en gazon artificiel des anciens stades de proximité

Une opération de revêtement en pelouse synthétique des anciens stades de proximité est projetée à travers la wilaya de Tindouf, a-t-on appris de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Trois opérations du type doivent être réceptionnées prochainement au quartier El-Khenga (commune de Tindouf) et à Oum-Laâssel et Hassi-Khebbi (commune d'Oum-Laâssel), a révélé le chef de service technique à la DJS, Ahmed Mahmoud. D'autres stades sont concernés par le projet et bénéficieront graduellement de la pose de pelouse artificielle, en réponse aux attentes des jeunes et des associations de quartiers,

et dans le cadre aussi d'une démarche des autorités locales visant à prendre en charge les anciens stades aux terrains durs devenus inadéquats pour le développement de la pratique sportive, a-t-il souligné.

Le secteur attend, par ailleurs, le feu vert de la tutelle pour renouveler la pelouse du stade "Abdelhamid Kermali" au chef lieu de wilaya de Tindouf, qui accueille les compétitions sportives inter-wilayas. Une demande en ce sens a été introduite par la DJS. Dans le cadre de la restauration des structures sportives et de jeunes, consacrée toutes les trois années, la wilaya de Tindouf a bénéficié



de six (6) opérations ciblant des établissements de jeunes, ainsi que l'équipement de deux auberges de jeunes aux quartiers Remadine et Tindouf-Lotfi, des

opérations actuellement en phase d'élaboration des cahiers de charges précédant le lancement des travaux, selon la même source.

BASKET-BALL / COUPE D'ALGÉRIE (MESSIEURS - 16ES DE FINALE) : Retrait de six clubs

Six rencontres des 16es de finale de la Coupe d'Algérie de basket-ball, seniors messieurs, prévues vendredi et samedi, ont été annulées suites au retrait de six équipes de la course au trophée, a annoncé jeudi la Fédération algérienne de la discipline. Suite aux retraits du CR Béni Saf, de l'US Biskra, du COBB Oran, du WRB Djelfa, du CSMBB Ouargla et de l'ASL Jijel, six clubs sont directement qualifiés aux huitièmes de finale, rejoignant le détenteur du trophée le GS Pétroliers qui a été exempté de ce tour. Il s'agit de l'OS Bordj Bou Arréridj, la JSBAE Aïn Arbaâ, le NA Hussein-Dey, le RC Constantine, le TRA Draria et le WO Boufarik. Les autres rencontres des 16es de finale, prévues vendredi et samedi, se dérouleront selon le programme suivant :

Hier :

A Staouéli : OMS Miliana - CRB Dar El-Beïda (15h00)
A USM Blida - Rouiba CB (16h30)
A Boufarik : IR Bordj Bou Arréridj - AS Karma (16h30)
A Sétif : NB Staouéli - Hamra Annaba (16h30)

Aujourd'hui :

A Staouéli : OM Relizane - O Batna (16h30)
A Miliana : US Birkhadem - Témouchent CB (16h30)
A Boufarik : M Ouled Chebel - CSC Gué de Constantine (15h00)
A Constantine : US Sétif - ASS Oum El-Bouaghi (15h00)
A Boumerdes : USM Alger - PS El-Eulma (15h30).

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT ARABE DES CLUBS : Les Pétroliers visent une place sur le podium

Les volleyeurs algériens du GS Pétroliers prendront part à la 36e édition du Championnat arabe des clubs (messieurs), prévu du 17 au 25 février à Tunis, avec l'ambition de figurer sur le podium de la compétition qui regroupe 19 équipes représentant 12 pays. "Nous allons jouer nos chances à fond pour aller le plus loin possible. Nous sommes à Tunis avec l'objectif de figurer sur le podium, nous ne sommes pas ici pour faire de la simple figuration", a déclaré l'entraîneur-adjoint du GS Pétroliers, Kamel Hadar, joint au téléphone par l'APS. "Les clubs du Golfe ont l'habitude de renforcer leur effectif par des joueurs brésiliens et russes avant le début de la compétition. Nous avons choisi de compter sur nos joueurs qui ont l'aptitude de rivaliser avec les meilleures équipes arabes", a souligné Hadar. Versés dans le groupe B en compagnie d'Al-Ittihad (Arabie Saoudite), Al-Rayane (Qatar), Souhli (Libye) et Senjel (Palestine), les Pétroliers ont rallié dimanche soir la capitale tunisienne afin d'y effectuer un stage précompétitif et disputer des matchs amicaux. "Nous avons programmé des entraînements bi-quotidiens et un match amical face au club d'OC Kélibia mercredi soir", a fait savoir, entre autres, Hadar. "Nous n'avons pas beaucoup

d'informations sur nos adversaires dans le groupe, mais nous comptons sur nos joueurs pour donner le maximum et assurer une place en quarts de finale", a-t-il ajouté. Côté effectif, Hadar s'est réjoui que le GSP abordera la compétition avec "un groupe au complet car aucune blessure n'a été enregistrée pour l'instant".

Lors de la précédente édition du Championnat arabe des clubs, disputée en février 2017 à Manama (Bahreïn), le GS Pétroliers avait été éliminé en quarts de finale par El-Djeish du Qatar 3 sets à 0 (36-34, 27-25 et 25-22). Un deuxième représentant algérien, à savoir le NR Bordj Bou Arréridj, détenteur du doublé national Coupe-Championnat de l'année 2017, prendra part au rendez-vous de Tunis dans le groupe D avec l'Espérance de Tunis (organisateur), Al-Amène (Soudan), Seep (Oman) et Peshmarga (Irak). Au terme du premier tour, les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour les quarts de finale prévus le 23 février, suivis par les demi-finales le 24 février et la finale le 25 du même mois. Les rencontres du tour préliminaire se dérouleront à la salle Zouaoui et au Palais des sports d'El-Menzah, alors que les demi-finales et la finale auront lieu à la salle olympique de Radès.

JEUX AFRICAINS Signature d'un accord de gestion et du management entre l'ACNOA, l'UA et l'UCSA à Addis-Abeba

Un accord pour la gestion et le management conjoint des prochains Jeux africains (JA-2019) a été signé, jeudi au siège de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba en Ethiopie, par l'Association des Comités Olympiques Nationaux d'Afrique (ACNOA), (UA) et l'Union des Confédérations sportives d'Afrique (UCSA), a appris l'APS auprès du président par intérim de l'ACNOA, l'Algérien Mustapha Berraf, présent sur place.

L'accord qui permettra la concession des Jeux Africains à l'ACNOA, avec le suivi technique pour l'UCSA, a été paraphé par la commission des affaires sociales de l'UA, le président par intérim de l'ACNOA et le président de l'UCSA. "Les jeux et le sport doivent être un vecteur de développement social et surtout un cadre d'échanges et de dialogue intercommunautaire dans le continent africain", a déclaré Berraf, également président du Comité olympique et sportif algérien (COA). M. Berraf a souligné, "l'engagement du mouvement olympique et sportif africain à faire de Jeux Africains, ceux du respect et de la fraternité". L'accord d'Addis-Abeba vient concrétiser des années de négociations qui voient aboutir une nouvelle voie pour les Jeux Africains dont la dernière édition s'est tenue au Congo Brazzaville en 2015. Il est à rappeler que le Comité Exécutif de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), avait mandaté, en janvier dernier à Abuja, son président par intérim, Mustapha Berraf à poursuivre les échanges avec l'Union africaine sur la gestion des Jeux Africains, assisté du 2e Vice-président de l'ACNOA, et du Secrétaire général. Depuis la dissolution, en 2013 à Abidjan, du Conseil Supérieur du Sport en Afrique (CSSA), lors d'une assemblée extraordinaire en marge de la conférence africaine des ministres des sports africains, la tutelle des Jeux Africains, autrefois organisés par le CSSA, a été confiée à l'ACNOA et à l'UCSA (Union des Confédérations Sportives d'Afrique).

Et selon la déclaration de Brazzaville, en marge des 12es JA en 2015, les membres du bureau du comité technique spécialisé de la jeunesse, la culture et les sports, des pays membres de l'Union africaine (UA), avaient appelé à des "consultations" entre l'UA, l'ACNOA et l'UCSA pour définir la gestion des JA et leurs impacts", tout en insistant que le processus de mise en oeuvre de ces joutes africaines doit être dirigé par le commissaire des jeux qui est l'Union Africaine.

Les participants avaient attesté à Brazzaville, que "les JA appartiennent aux Etats membres de l'Union africaine. C'est la position de l'Afrique qui n'est pas négociable. Ces jeux seront cependant organisés sous l'égide de l'ACNOA et l'Union des Confédérations sportives africaines (UCSA)". Les prochains JA prévus en 2019 n'ont pas encore trouvé de preneur, après le désistement de la Guinée Equatoriale qui avait renoncé à l'organisation faute d'avoir la garantie qu'ils soient qualificatifs pour les Jeux de Tokyo-2020. Lancés en 1965, les Jeux africains sont une compétition multisports regroupant tous les quatre ans des milliers d'athlètes d'une cinquantaine de pays du continent.

APS

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (20E JOURNÉE - MATCH AVANCÉ) : Victoire de l'US Biskra sur l'O Médéa (2-0)

L'US Biskra s'est imposée devant l'Olympique Médéa sur le score de 2 à 0 (mi-temps : 2-0), en match avancé de la 20e journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 1 Mobilis, disputé jeudi au stade El Alia de Biskra.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Maanser (20') et Berbache (30') pour l'US Biskra.

Grâce à ce succès, l'US Biskra rejoint provisoirement le CR Belouizdad à la 11e place avec 22 points, devancé par son adversaire du jour l'Olympique Médéa 9e avec 23 points.

Deux autres rencontres de la 20e journée, opposent actuellement le NA Hussein-Dey à l'USM Blida et l'ES Sétif au CR Belouizdad.

Résultats et classement / Jeudi :
US Biskra - Olympique Médéa 2-0
NA Hussein-Dey - USM Blida En cours
ES Sétif - CR Belouizdad En cours

Vendredi 16 février
A Alger (1er novembre) : USM El Harrach - USM Alger (16h00)
A Tadjenacet : DRB Tadjenacet - JS Kabylie (16h00)
A Alger (5 juillet) : MC Alger - CS Constantine (17h00)

Samedi 17 février :
A Bel-Abbès : USM Bel-Abbès - MC Oran (16h00)
A Alger (Omar-Hamadi) : Paradou AC - JS Saoura (16h00)

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	39	19
2). MC Oran	32	19
3). JS Saoura	31	19
4). USM Alger	30	19
5). MC Alger	30	19
6). Paradou AC	28	19
7). NA Hussein-Dey	27	19
8). ES Sétif	26	19
9). Olympique Médéa	23	20
10). USM Bel-Abbès	23	19
11). CR Belouizdad	22	19
12). US Biskra	22	20
13). JS Kabylie	19	19
14). DRB Tadjenacet	18	19
15). USM El Harrach	17	19
16). USM Blida	12	19

LIGUE DES CHAMPIONS ARABE : L'USM Bel-Abbès représentera l'Algérie lors de l'édition de 2018 (FAF)

L'USM Bel-Abbès, quatrième au classement de la Ligue 1 la saison passée, a été désignée par la Fédération algérienne de football (FAF) pour représenter l'Algérie lors de la deuxième édition de la Ligue des champions arabe dans sa nouvelle version, a-t-on appris vendredi de l'instance fédérale.

Cette décision a été prise jeudi lors de la réunion du bureau fédéral, et elle sera communiquée officiellement sur le site électronique de la FAF dans les prochaines heures, a indiqué la même source.

C'est l'ES Sétif, championne d'Algérie en titre, et le CR Belouizdad, vainqueur de la Coupe d'Algérie, qui allaient participer à cette épreuve, prévue en juillet prochain au Maroc, sauf que la FAF a décidé qu'aucun club ne prendra part à deux compétitions internationales lors d'une même saison, les Sétifiens étant engagés en Ligue des champions africaine et

le Chabab en Coupe de la Confédération. Lors de la première édition de la Ligue des champions jouée en juillet dernier en Egypte, le football algérien était représenté par le NA Hussein-Dey, malheureux finaliste de la Coupe d'Algérie de la saison 2015-2016, mais les Algérois ont quitté l'épreuve, remportée par l'ES Tunis, dès la phase de poules.

Depuis que l'Union des associations du football arabe (UAF) a décidé de relancer la Ligue des champions arabe, des dotations financières très importantes sont réservées aux clubs participant à cette épreuve.

L'USMBA, en butte à des problèmes financiers énormes, devrait en profiter pour renflouer ses caisses, estiment les observateurs.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (20E JOURNÉE) / JS SAOURA : Zerouati veut les trois points de la victoire contre Paradou

L'homme fort de la JS Saoura, Mohamed Zerouati, a demandé à ses joueurs de s'impliquer davantage et de revenir avec un résultat positif de leur déplacement à Alger pour affronter le Paradou AC, aujourd'hui pour le compte de la 20ème journée du championnat de la ligue



de jouer les premiers rôles en "championnat", a-t-il ajouté. La JS Saoura occupe la troisième place avec 31 points avant la 20e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis.

COMPÉTITIONS INTERCLUBS DE LA CAF : Les équipes sud-soudanaises éliminées

Les représentants du Soudan du Sud, engagés dans les compétitions interclubs de la CAF, Al Salam Wau et Al Hilal Juba, sont éliminés pour ne pas s'être présentés lors des matchs aller du tour préliminaire, a annoncé jeudi la Confédération africaine de football (CAF).

En Ligue des champions, Al Salam Wau devait affronter Saint-Georges le dimanche

11 février à Addis-Abeba, tandis qu'en Coupe de la Confédération, Al Hilal Juba devait affronter l'US Ben Guerane en Tunisie. L'article 17 du paragraphe XI du règlement des compétitions interclubs, indique que "si pour une raison quelconque, une équipe se retire de la compétition ou ne se présente pas à un match, hormis le cas de force majeure reconnu

comme tel par la Commission interclubs, refuse de jouer ou quitte le terrain avant la fin réglementaire de la rencontre sans l'autorisation de l'arbitre, elle sera considérée perdante et sera définitivement éliminée de la compétition". La Fédération sud-soudanaise de football a été informée par la CAF de l'élimination des deux équipes en question.

LEICESTER: Puel mécontent des offres pour Mahrez, demande du "respect" pour son club

L'entraîneur de Leicester Claude Puel a fustigé les "solicitations" reçues par son international algérien, Riyad Mahrez, courtisé par Manchester City dans les derniers jours du mercato hivernal, demandant du "respect" pour son club.

"Nous avons reçu quelques sollicitations de la part d'un autre club, et faire ça seulement un ou deux jours avant la fin de la période de transfert, je ne sais pas si c'est normal", a déclaré Puel dans des propos rapportés jeudi par la presse britannique, sans toutefois nommer Manchester City.

"Je ne peux pas tolérer cette situation qui a été créée par une autre équipe. Il était important de rester unis au sein du club, des supporters, des joueurs", a insisté le technicien français. "Nous n'avons pas beaucoup de joueurs avec la même qualité que Riyad. Pour d'autres équipes, il n'est pas difficile de remplacer leurs joueurs. Nous ne sommes pas une équipe comme les grandes équipes du haut du tableau.

Nous devons mieux gérer et nous avons peut-être aussi besoin du respect des autres", a-t-il demandé. Mahrez, (26 ans) avait fait son retour à l'en-

traînement vendredi dernier, après une dizaine de jours de grève. L'international algérien était absent pour protester contre son transfert avorté vers

Manchester City. Selon les médias locaux, les Foxes auraient refusé une offre de 90 millions d'euros pour le meilleur joueur d'Angleterre 2016.

EUROPA LEAGUE DE FOOTBALL (16ES DE FINALE/ ALLER) : Ounas buteur face à Leipzig, Hanni signe ses débuts avec le Spartak Moscou

Le milieu offensif international algérien de Naples (Serie A italienne) Adam Ounas a signé jeudi soir sa première titularisation de la saison lors de la défaite concédée face aux Allemands du RB Leipzig (1-3) conclue par un but, en 16es de finale (aller) de l'Europa league de football. Titularisé par l'entraîneur Maurizio Sarri, Ounas a ouvert le score en seconde période (52e) avant que les Allemands ne reprennent le contrôle de la partie pour renverser la vapeur grâce à Werner, auteur d'un doublé (61e, 90e+3) et Bruma (74e). L'ancien joueur des Girondins de Bordeaux (France) âgé de 21 ans a cédé sa place à l'heure de jeu à son coéquipier Allan. En Serie A, le joueur compte six apparitions seulement depuis le début de la saison, toutes cumulées en tant que remplaçant.

"C'est une déception que mon premier but avec le maillot du Napoli coïncide avec une défaite, cela fait perdre son sens au but", a regretté Ounas à l'issue de la partie.

L'actuel leader du championnat d'Italie devra puiser dans ses réserves pour passer aux 1/8 de finale de cette compétition, lui qui a été reversé en Europa league suite à son élimination en phase de poules de la Ligue des champions.

L'attaquant Sofiane Hanni, l'autre international algérien engagé en Europa league avec son club du Spartak Moscou (Russie), arrivé cet hiver en provenance d'Anderlecht (Belgique), a signé ses grands débuts, en faisant son apparition en cours de jeu (75e) lors de la défaite concédée à domicile face aux Espagnols de l'Athletic Bilbao (1-3). A l'instar de Naples, la formation moscovite a sérieusement hypothéqué ses chances de se qualifier pour le prochain tour de cette compétition.

CLASSEMENT FIFA : L'Algérie recule de trois places (60^e)

La sélection algérienne de football a perdu trois places au classement de la Fédération internationale (FIFA) du mois de février 2018 publié jeudi et se retrouve désormais à la 60^e position, tandis que l'Allemagne reste au sommet de la hiérarchie mondiale. Les "Verts", qui n'ont disputé aucun match en février faute de date FIFA, totalisent 552 points. Au niveau continental, la sélection nationale occupe la 10^e position, derrière la Tunisie (23^e), le Sénégal (27^e), la RD Congo (39^e), le Maroc (42^e), l'Egypte (43^e), le Cameroun (51^e), le Nigeria (52^e), le Ghana (54^e) et le Burkina Faso (57^e).

Les futurs adversaires de l'équipe nationale en amical, la Tanzanie, le 22 mars au stade du 5-juillet (Alger), l'Iran le 27 mars à Graz (Aurich) et le Portugal le 7 ou le 8 juin à Lisbonne, occupent respectivement les 146^e, 33^e et 3^e rangs. En haut du classement, l'Allemagne domine toujours le ranking FIFA, suivie du Brésil et donc du Portugal. Seuls changements dans le Top 20, l'Islande, désormais 18^e, gagne deux places, tandis que la Suède (19^e) et le Pays de Galles (20^e) cèdent une place.

Le prochain classement FIFA sera rendu public le 15 mars.

Top 10 au 15/02/2018 :

1. Allemagne
2. Brésil
3. Portugal
4. Argentine
5. Belgique
6. Espagne
7. Pologne
8. Suisse
9. France
10. Chili
- ...
60. Algérie.

Le Président de la Fifa appelle le foot italien à redorer le blason de la sélection nationale

Le président de la Fifa Gianni Infantino a appelé le monde du football italien à regrouper toutes ses forces pour redonner le blason de la sélection nationale, après l'élimination surprise dans la course au Mondial en Russie. "Il y avait eu des signaux de détresse depuis longtemps", a déclaré dans un entretien au quotidien sportif italien Gazzetta dello Sport l'homme qui a succédé en février 2016 à Sepp Blatter, empêtré dans le scandale de la Fifa. "L'Italie était numéro une mondiale pour l'organisation, les clubs, l'entraînement les structures, la nourriture, les stratégies. On a oublié que, sans travail, le talent ne suffit pas", a expliqué le dirigeant âgé de 47 ans. La Nazionale est actuellement sans sélectionneur ni président de la Fédération (FIGC) qui est actuellement sous la tutelle du Comité olympique italien (CONI). Infantino espère que cette tutelle sera la plus courte possible" mais souligne toutefois: "un ou deux hommes ne peuvent changer une situation qui a besoin d'un président fort, soutenu par toutes les parties et avec une stratégie à long terme: les clubs, les championnats, les joueurs, tous doivent avancer dans le même sens". Le président de la Fifa, cite l'exemple de l'Allemagne, "en crise de résultats dans les années 90" et "qui gagne la Coupe du monde avec de jeunes joueurs". Infantino, né en Suisse de parents italiens, a été très affecté par la dramatique élimination de l'Italie ("J'en ai presque pleuré"), lui qui "aurait aimé remettre la Coupe à (Giovanni) Buffon", le légendaire gardien de la Nazionale et de la Juventus, âgé de 40 ans. Il a toutefois ajouté qu'il verrait bien Buffon rejoindre l'organisation mondiale après sa retraite: "Je vais aller moi-même le chercher", a-t-il assuré.

APS

LIGUE 1 MOBILIS (20E J - MATCHS AVANCÉS) : Le NAHD et l'ES Sétif vainqueurs

Le NA Hussein-Dey et l'ES Sétif vainqueurs, respectivement, devant l'USM Blida (4-1) et le CR Belouizdad (2-1), en matchs avancés de la 20^e journée du Championnat d'Algérie de football, Ligue 1 Mobilis, disputés jeudi, rejoignent le peloton de tête.

La NAHD qui enchaîne les résultats positifs depuis la prise en mains de l'équipe par l'entraîneur Bilel Dziri, a dominé la lanterne rouge l'USM Blida, grâce aux réalisations de Brahimi (49'), Gasmi (68' sur penalty), Youssfi (70') et Khassef (84'), et rejoint provisoirement l'USM Alger et le MC Alger à la 4^e place du classement avec 30 points.

De son côté, l'ES Sétif qui était menée au score (1-0) après un but de Naamani (7'), a réussi à renverser son adversaire en deuxième mi-temps en égalisant à la 58^e minute par l'intermédiaire de Benayad, avant de passer devant à la 67^e, grâce à Had-douche. À la faveur de



cette victoire, les Sétifiens remontent à la 7^e place du classement avec 29 points, alors que le CR Belouizdad occupe toujours le 11^e rang aux côtés de l'US Biskra qui a battu, un peu plus tôt ce jeudi, l'Olympique Médéa sur le score de 2 à 0.

Les buts de la rencontre ont été inscrits par Maanser (20') et

Berbache (30') pour l'US Biskra. Une victoire qui permet aux Biskris de remonter à la 11^e place avec 22 points, tandis que l'OM est 9^e en compagnie de l'USMBA avec 23 points. Les autres rencontres de la 20^e journée de la Ligue 1 Mobilis, sont prévues vendredi et samedi selon le programme suivant :

Résultats et classement / Jeudi :
US Biskra - Olympique Médéa 2-0
NA Hussein-Dey - USM Blida 4-1
ES Sétif - CR Belouizdad 2-1

Hier 16 février

A Alger (1^{er} novembre) : USMH - USMA
A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - JSK
A Alger (5 juillet) : MCA - CSC

Aujourd'hui 17 février :

A Bel-Abbès : USMBA - MCO
A Alger (Omar-Hamadi) : PAC - JSS

Classement : Pts J

1. CS Constantine 39 19
2. MC Oran 32 19
3. JS Saoura 31 19
4. USM Alger 30 19
- . MC Alger 30 19
- . NA Hussein-Dey 30 20
7. ES Sétif 29 20
8. Paradou AC 28 19
9. USM Bel-Abbès 23 19
- . Olympique Médéa 23 20
11. CR Belouizdad 22 20
- . US Biskra 22 20
13. JS Kabylie 19 19
14. DRB Tadjenanet 18 19
15. USM El Harrach 17 19
16. USM Blida 12 20.

LIGUE 1 (20E JOURNÉE) USMBA-MCO :

Avantage pour les gars de la "Mekerra" lors des sept derniers matchs

L'USM Bel-Abbès accueillera samedi le MC Oran dans le derby de l'Ouest pour le compte de la 20^e journée de la Ligue 1 Mobilis avec un avantage sensible eu égard aux résultats des sept derniers matchs entre les deux formations.

En effet, l'USMBA s'est imposée trois fois au cours de ces rendez-vous contre une seule défaite et trois nuls, comptabilisant ainsi 12 points de 21 possibles, alors que l'adversaire, lui, n'en a obtenu que 6.

Au cours de ces matchs aussi, les Vert et Rouge ont inscrit six buts et n'en ont encaissé que trois, sachant que la précédente rencontre entre les deux équipes au stade Ahmed-Zabana

à Oran, pour le compte de la phase aller, s'était soldée par un nul (1-1).

Mais ces données, et même si elles permettent aux locaux d'avoir un ascendant psychologique avant ce rendez-vous, pourraient ne pas suffire pour les gars de la "Mekerra" afin de l'emporter.

Le MCO reste en effet sur une victoire à domicile contre le DRB Tadjenanet (3-2) lui ayant permis de se hisser à la deuxième place à sept longueurs du leader, le CS Constantine, ce qui devrait permettre aux Hamraoua de se rendre à Sidi Bel-Abbès avec un moral gonflé à bloc.

L'USMBA, reste elle aussi sur un succès, de surcroît, sur le terrain de

l'USM Alger (2-1), par lequel elle a effacé son dernier revers à domicile face au CSC (2-1) et s'est hissée à la 9^e place avec 23 points, tout en gardant l'espoir de récupérer ses six points défalqués par la Fédération internationale de la discipline qui pourrait la relancer dans la course à une place sur le podium.

Avant ce derby, des campagnes de sensibilisation ont été lancées pendant toute cette semaine par les deux clubs, ainsi que par les autorités locales et sécuritaires, appelant les supporters des deux camps au fair-play, après les incidents ayant émaillé les rencontres des deux équipes au cours des précédentes saisons, rappelle-t-on.

SÉLECTION ALGÉRIENNE U20 - PRÉPARATION:

Les "Verts" face au Qatar en amical le 24 février en Tunisie

La sélection nationale masculine des U20 affrontera en amical son homologue qatarie, le 24 février prochain à Tabarka (Tunisie), a indiqué mercredi soir la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site web. "La sélection nationale U20 sera en regroupement du 18 au 25 février au Centre technique de Sidi-Moussa (Alger). Ce stage sera ponctué par une rencontre amicale face à la sélection du Qatar. Ce match est programmé le 24 février à Tabarka, en Tunisie", a écrit l'instance fédérale. Selon la même source, la délégation algérienne quittera Alger le 22 février pour Annaba par avion et effectuera ensuite un déplacement par bus vers Tabarka. Une liste de 24 joueurs a été établie par le directeur des équipes nationales de la FAF, Boualem Charef pour prendre part à ce rendez-vous.

Liste des convoqués:

Daas Saïd (MCA), Maâchou Redouane (USMBA), Amara Mustapha (PAC), Alilata Adem (USMA), Belharrane Abdelkader Alaa Eddine (ASMO), Kerroum Ahmed Mohamed (ASMO), Togai Mohamed (NAHD), Berkai Oussama (JSD), Benzaid Moussa (CRB Ouargla), Belaribi Aymen (ASMO), Belaïd Zine Eddine (NAHD), Boudaoui Hichem (PAC), Khelifi Abderrezak (JSS), Kessour Mohamed (USMA), Dehiri Hocine (PAC), Zorgane Adem (PAC), Dahamni Khalid (ASO), Moulay Abdelaziz (ASMO), Bedjaoui Ahmed (USMA), Aliane Yacine (USMA), Moudja Mohamed (IRB Laghouat), Zerrouki Merouane (PAC), Zerdoum Redouane (NAHD), Bororga Belkacem (SCAF).

Tournée de prospection de la DEN dans le sud du pays (FAF)

La Direction des équipes nationales (DEN) de football, sous la conduite de Boualem Charef, poursuit sa tournée de prospection et de détection de jeunes talents pour les différentes sélections nationales de la catégorie, a indiqué jeudi la Fédération algérienne (FAF).

Entamée le 21 décembre dernier, la tournée des techniciens de la DEN,

à leur tête Boualem Charef et ses deux assistants, les a emmenés successivement à Tamanrasset, Illizi, El-Oued, Laghouat et Ouargla où plusieurs plateaux ont été organisés.

La prospection a regroupé différentes catégories jeunes que sont les U17, U20 et U21, précise la même source. Ce travail a permis de découvrir des joueurs qui ont fini par rejoindre

les différentes sélections de jeunes. On retrouve au moins deux joueurs du sud dans chaque catégorie.

La catégorie U15 est, elle aussi, concernée par cette prospection et à cet effet un plateau lui a été consacré les 8 et 9 février à Laghouat, comme première étape avant d'élargir l'opération à d'autres régions, souligne la FAF.

OUNAS, «JE DOIS CONTINUER À TRAVAILLER»

Le joueur de 21 ans a déclaré à Sky Sport Italia : «Je dois continuer à travailler à l'entraînement pour convaincre l'entraîneur de me donner plus de temps de jeu» et d'ajouter : «Il est décevant que mon premier but avec le maillot du Napoli ait coïncidé avec une défaite». Le club de Naples s'est incliné (1-3), hier soir à domicile. La qualification pour les huitièmes de final en Europa League semble compromise pour les italiens. Ounas a déclaré à ce sujet : «Malheureusement, nous avons perdu ce soir, alors maintenant nous devons nous concentrer sur la Serie A et obtenir les trois prochains points.»



Barnes, «Slimani est fort, les fans vont l'adorer»

Après Alan Shearer c'est au tour d'une autre légende du club anglais de Newcastle de s'exprimer sur le transfert de l'international algérien Islam Slimani.

John Barnes ancien international anglais a joué pour Watford FC, Liverpool FC et enfin Newcastle. Barnes a déclaré : «J'aime Slimani. C'est un numéro neuf, il est bon dans la surface, il est bon dans les airs et il est agressif», l'auteur de 198 buts en championnat anglais a ajouté : «

A Leicester, ça n'a pas vraiment marché car ils ont d'autres joueurs qui jouent devant lui, mais c'est un garçon fort et les fans vont certainement l'adorer.»

Arrivé au Mercato hivernal, Islam Slimani est prêt par Leicester City. Le joueur des verts n'a joué aucun match avec les Magpies à ce jour.

Newcastle ne jouera pas avant le week-end prochain pour cause de la FA Cup, compétition dans laquelle le club est déjà éliminé.

Pogba, trop frustré pour rester ?

Un malaise semble exister du côté de Manchester United entre José Mourinho et Paul Pogba, tant et si bien que le milieu de terrain international tricolore envisagerait sérieusement de demander à quitter le club anglais au terme de l'exercice en cours.

La deuxième saison de Paul Pogba à Manchester United depuis son retour de la Juventus Turin devait être celle de la confirmation. Et d'une manière générale, les prestations de l'ancien Havrais avec la tunique des Red Devils ont été plutôt satisfaisantes ces derniers mois. Toutefois, le débat concernant son rôle et son positionnement, comme c'est le cas en équipe de France par ailleurs, persiste outre-Manche. Ce n'était pas le cas dans le Piémont, où le Français disposait de plus de libertés et avait notamment des opportunités de se mettre en valeur offensivement.

Avec le Special One, Pogba, qui n'est pas un récupérateur, est forcément freiné et son volume de jeu s'en ressent. Une tendance qui s'est confirmée ces dernières semaines avec l'arrivée d'Alexis Sanchez, l'obligeant à évoluer plus bas encore sur le pré, selon l'ancienne gloire Paul Ince. Pour permettre à l'ex-joueur le plus cher de la planète de s'épanouir pleinement, le manager portugais devrait se tourner vers un 4-3-3, qui nécessiterait de sacrifier un profil offensif. Et ça ne semble pas dans les plans de l'ancien coach de l'Inter Milan ou du Real Madrid. Et même si des rumeurs émises par certains tabloïds britanniques évoquent une envie de Mourinho de recruter le Monégasque Fabinho l'été prochain afin de donner plus de libertés à son numéro 6, "La Pioche" aurait des doutes.

Selon The Sun, celui-ci envisagerait même de quitter Manchester United à l'horizon 2018-2019, conscient qu'il ne peut pas donner la pleine mesure de son talent dans le schéma prôné par son entraîneur. Et le Real Madrid aurait déjà manifesté un intérêt pour Paul Pogba, susceptible d'être transféré à hauteur de 135 millions d'euros. A la Maison blanche, le 4-3-3 est courant depuis de nombreuses années, mais dans l'entrejeu, il y a quand même un Toni Kroos ou un Luka Modric à déloger pour espérer pouvoir disposer de certaines libertés offensives...



Monchi regrette le prix de vente de Salah

Monchi estime que l'AS Rome a mal vendu Mohamed Salah (25 ans), l'été passé, à Liverpool. "À l'époque nous avions besoin de vendre, c'était une option importante. Il y a eu une dérégulation avec les transferts de Neymar, Mbappé, qui ont fait exploser les chiffres sur le marché. Aujourd'hui, je pense que nous ne l'avons pas vendu au meilleur prix, mais à ce moment-là nous ne pouvions pas faire d'autres opérations", a expliqué le directeur sportif de l'AS Rome au micro de Sky Sports. Pour rappel, le club de la Louve a cédé l'Égyptien pour un montant de 50 millions d'euros, largement inférieurs aux tarifs actuels. Le milieu offensif a inscrit 22 buts et délivré 7 passes décisives en 26 matchs de Premier League, depuis l'été dernier.

James transféré l'été prochain ?

Prêté l'été dernier pour deux saisons au Bayern Munich, James Rodríguez semble donner satisfaction en Bavière, Jupp Heynckes ayant réussi à remettre en selle un joueur qui était moins en vue sous la houlette de Carlo Ancelotti. Le Real Madrid devrait donc voir partir son milieu de terrain offensif l'été prochain, rapporte Bild.

En effet, les leaders de Bundesliga auraient pris la décision d'activer l'option d'achat dont ils bénéficient, et fixée en amont à hauteur de 35,2 millions d'euros.



ALGÉRIE - LITUANIE

Le Président Bouteflika félicite la présidente lituanienne à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à la présidente de la République de Lituanie, Dalia Grybauskaitė à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré son engagement à œuvrer au "renforcement du dialogue politique et de la coopération bilatérale entre les deux pays".

"A l'occasion de la célébration de la fête nationale de votre pays, je voudrais vous adresser, en mon nom personnel ainsi qu'au nom du peuple et du gouvernement algériens, nos sincères félicitations accompagnées de mes vœux de bonheur, de succès et de prospérité pour le peuple lituanien", a écrit le président Bouteflika dans son message. "Il m'est agréable de saisir cette occasion pour vous réitérer mon engagement personnel et celui du gouvernement algérien à œuvrer, avec vous, au raffermissement de nos relations d'amitié, et au renforcement du dialogue politique et de la coopération bilatérale dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples", a ajouté le Président Bouteflika.

ALGÉRIE - SERBIE

Le Président Bouteflika félicite son homologue serbe à l'occasion de la fête nationale de son pays

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue serbe, Aleksander Vucic à l'occasion de la fête nationale de son pays dans lequel il lui a réitéré sa volonté à œuvrer au renforcement et à la consolidation de la coopération entre les deux pays. "Il m'est agréable, au moment où la République de Serbie célèbre sa fête nationale, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens ainsi qu'en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations auxquelles je joins mes vœux de bonne santé et de bonheur pour vous-même, et davantage de progrès et de prospérité pour le peuple serbe ami", a écrit le président Bouteflika dans son message. "En cette heureuse occasion, je tiens à vous réitérer ma volonté d'œuvrer, avec vous, au raffermissement des liens traditionnels d'amitié qui existent entre nos deux pays et au renforcement et à la consolidation de la coopération bilatérale dans l'intérêt mutuel de nos deux peuples amis", a-t-il ajouté.

ALGÉRIE - SAHARA OCCIDENTAL

Messahel s'entretient à Berlin avec l'Envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental

Le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, s'est entretenu, jeudi à Berlin, avec l'Envoyé personnel du Secrétaire Général de l'ONU pour le Sahara occidental, M. Horst Kähler. Cet entretien s'inscrit dans le cadre des consultations que mène M. Kähler avec les deux parties, le Maroc et le Polisario, ainsi que les Etats voisins, l'Algérie et la Mauritanie, dans le cadre du mandat que lui a confié le Conseil de Sécurité. M. Kähler a exposé les résultats des consultations qu'il a menées avec différents Hauts responsables dont le président rwandais, Paul Kagame, Président en exercice de l'Union africaine, les responsables de la Commission de l'Union africaine ainsi que ceux de l'Union européenne. A ce titre, la contribution de l'Union africaine dans la résolution du conflit du Sahara occidental a été abordée, notamment à la lumière de la décision adoptée par le Sommet de l'organisation continentale, en janvier 2018, et qui a appelé à la relance des négociations directes et sans pré-conditions entre le Maroc et la République arabe sahraouie démocratique. Lors de cet entretien, M. Messahel a rappelé que la question du Sahara occidental, territoire inscrit depuis 1963 sur la liste des territoires non autonomes, "était une question de décolonisation dont le règlement doit se fonder sur l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination, conformément à la doctrine et à la pratique des Nations Unies en la matière". Il a également rappelé l'importance que revêt le principe de l'intangibilité des frontières héritées au moment de l'accession à l'indépendance, pour l'ensemble des Etats africains.

29^E ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'UMA

Le président Bouteflika réitère à son homologue tunisien l'attachement de l'Algérie à l'UMA en tant que choix stratégique

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dans lequel il lui a réitéré l'attachement "constant" de l'Algérie à cet édifice maghrébin en tant que "choix stratégique et revendication populaire".

"Il m'est agréable, à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), de vous adresser au nom du peuple et gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, priant Dieu, Tout-Puissant, de vous accorder santé et bonheur et d'assurer au peuple tunisien



frère, sous votre conduite éclairée, progrès et épanouissement", a affirmé le chef de l'Etat dans son message.

Estimant que cet anniversaire historique "est une occasion pour mettre en avant les liens de fraternité, de solidarité

et de bon voisinage existant entre nos peuples maghrébins", le président de la République a indiqué que cette halte "implique une méditation et une évaluation du processus pour une révision globale et objective de son système de fonctionnement et son adaptation aux développements en cours afin de permettre à l'édifice maghrébin d'être un regroupement actif sur la scène internationale".

En cette occasion, M. Bouteflika a réitéré "l'attachement constant de l'Algérie à l'Union du Maghreb arabe (UMA) en tant que choix stratégique et revendication populaire et sa volonté à redynamiser ses institutions et structures pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité", a conclu le chef de l'Etat dans son message.

Le Président Bouteflika réaffirme au Roi Mohammed VI l'attachement de l'Algérie à la redynamisation des institutions de l'UMA

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé au Souverain du Royaume du Maroc, le Roi Mohammed VI un message, à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dans lequel il a réaffirmé l'attachement de l'Algérie à la redynamisation des institutions et structures de l'Union pour la défense des intérêts communs des ses pays.

"Votre altesse royale et honorable frère, il m'est particulièrement agréable, à la veille de la célébration du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) de vous adresser, au nom de l'Algérie, peuple et gouvernement, et en mon nom personnel, les félicitations les plus chaleureuses et les vœux les meilleurs, priant Dieu, Tout-Puissant, de vous combler, ainsi que l'auguste famille royale, de santé et de bonheur et de guider, sous votre direction éclairée, le peuple marocain, frère vers davantage de progrès et de prospérité",

lit-on dans ce message. Soulignant que "cet anniversaire historique est une occasion pour rappeler les relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage liant les peuples maghrébins ainsi que les constantes civilisationnelles qu'ils ont en partage et leur communauté de destin", le Président Bouteflika a indiqué que "c'est là une station qui appelle à évaluer le parcours de l'Union du Maghreb arabe et à développer et adapter son fonctionnement aux impératifs de la conjoncture de manière à consolider et à renforcer l'édifice maghrébin".

A ce propos, le chef de l'Etat a réaffirmé "l'attachement constant de l'Algérie à l'Union du Maghreb arabe en tant que choix stratégique et revendication populaire et sa volonté à redynamiser ses institutions et structures pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité".

L'anniversaire de l'UMA, une station pour évaluer objectivement son parcours, réaffirme le président Bouteflika à son homologue mauritanien

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé au président mauritanien, Mohamed Ould Abdelaziz un message, à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA), dans lequel il estime que cet anniversaire était une station pour évaluer "objectivement" son parcours et adapter son mode d'action aux développements de l'heure.

"Il me plaît, à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb arabe (UMA) de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, mes chaleureuses félicitations et mes vœux les meilleurs, priant Dieu, Tout-Puissant,

de vous combler de santé et de bonheur et d'accorder au peuple mauritanien frère davantage de progrès et de prospérité sous votre direction éclairée", a affirmé le président dans son message.

"La célébration de cet anniversaire est l'occasion de rappeler les liens de fraternité, de solidarité et de bon voisinage existant entre les peuples maghrébins et les constantes civilisationnelles qu'ils ont en partage et dont les fondements sont la langue et la religion en plus de la communauté du destin, a estimé le chef de l'Etat, qui a ajouté que cette station "appelle à une évaluation globale et objective de l'édifice maghrébin pour la révision de son mode de fonctionnement

en vue de lui permettre d'être au diapason des développements en cours et de devenir un acteur régional et international efficace".

Le chef de l'Etat a poursuivi à l'adresse de son homologue mauritanien "je tiens à cette occasion à vous réitérer l'attachement constant de l'Algérie à l'Union du Maghreb arabe en tant que choix stratégique et revendication populaire et sa volonté à redynamiser ses institutions et structures pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité".

Le Président Bouteflika félicite le Président Faïz al-Serradj à l'occasion de l'anniversaire de la création de l'UMA

Le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika a adressé au président du Conseil présidentiel du gouvernement d'Union nationale de Libye, M. Faïz Mustapha al-Serradj un message de félicitations à l'occasion du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb Arabe (UMA), dans lequel il a réitéré l'attachement de l'Algérie à la redynamisation de ses institutions et structures pour répondre aux aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité. "Il m'est agréable, à l'occasion de la célébration du 29^e anniversaire de la création de l'Union du Maghreb Arabe de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens, et en mon nom personnel, les plus chaleureuses félicitations et les vœux les meilleurs, priant Dieu Tout-Puissant de vous accorder santé et bonheur et de guider le peuple libyen, frère à davantage de progrès et de prospérité sous votre conduite

éclairée", a indiqué le président de la République. Pour le Président Bouteflika "cet anniversaire historique est une occasion pour rappeler les relations de fraternité, de solidarité et de bon voisinage qui lient les peuples maghrébins" et une opportunité pour "méditer et évaluer le parcours de l'Union du Maghreb arabe en vue de la révision et du développement de son mode de fonctionnement afin de lui permettre d'être un regroupement agissant dans son environnement régional et international". Le chef de l'Etat a tenu à cette occasion à réitérer "l'attachement constant de l'Algérie à l'Union du Maghreb arabe en tant que choix stratégique et revendication populaire et sa volonté à redynamiser ses institutions et structures pour défendre les intérêts communs, relever les défis croissants et répondre aux attentes et aspirations des peuples maghrébins à davantage d'unité, de complémentarité et d'intégrité".